

ethias

Rapport annuel 2013
Ethias SA

ethias

Ethias SA

Rue des Croisiers 24 - 4000 LIEGE www.ethias.be info@ethias.be

Entreprise d'assurances agréée sous le n° 0196 pour pratiquer toutes les branches d'assurances Non Vie, les assurances sur la vie, les assurances de nuptialité et de natalité (AR des 4 et 13 juillet 1979, MB du 14 juillet 1979) ainsi que les opérations de capitalisation (Décision CBFA du 9 janvier 2007, MB du 16 janvier 2007).

RPM Liège TVA BE 0404.484.654

Compte Belfius Banque : BE72 0910 0078 4416 – BIC : GKCCBEBB

SIEGE NATIONAL

Rue des Croisiers, 24
4000 LIEGE
Tél. + 32 (0)4 220 31 11
Fax + 32 (0)4 220 30 05

SIEGE POUR LA FLANDRE

Prins-Bisschopssingel 73
3500 HASSELT
Tél. + 32 (0)11 28 21 11
Fax + 32 (0)11 28 20 20

SIEGE POUR LA REGION DE LANGUE ALLEMANDE

Klötzerbahn 24-26
4700 EUPEN
Tél. + 32 (0)87 59 10 00
Fax + 32 (0)87 59 10 09



Un résultat historique pour la deuxième année consécutive

Nous pouvons nous réjouir du fait que la mise en place du plan stratégique d'entreprise et les actions prises dans chaque métier ont permis de dégager une nouvelle fois un excellent résultat. Ce résultat de plus de 226 millions d'euros est affecté à concurrence de 116 millions d'euros à des réserves « clignotant ». En effet, en 2013, la BNB a imposé à l'ensemble du secteur de l'assurance de doter cette réserve réglementaire qui vise, dans un environnement de taux bas, à constituer une protection complémentaire de nos assurés. La mesure prise par le régulateur a également pour conséquence de renforcer les fonds propres économiques dans la perspective de Solvency II. Le résultat comptable net s'élève donc à 110 millions d'euros.

Notre encaissement total s'élève en 2013 à 2,7 milliards d'euros. Soit 9,8 % de plus que l'an dernier.

L'encaissement Non Vie s'élève à près d'1,3 milliard (+2,4 %). L'encaissement Vie dépasse légèrement 1,4 milliard d'euros (+17,3 %). La progression en Non Vie nous réjouit tout particulièrement. Elle dépasse l'inflation et consolide notre part de marché.

Du côté des particuliers, l'encaissement Non vie augmente de 2,2 %. Cette évolution favorable, s'explique essentiellement par l'accroissement continu de l'activité commerciale, tous les produits contribuant favorablement à cette croissance.

En ce qui concerne les collectivités et entreprises, les activités Vie et Non vie dégagent un résultat positif, traduisant notamment l'amélioration de nos méthodes de gestion. L'encaissement Non vie augmente de 2,5 % et l'encaissement Vie de 21,1 % atteignant ainsi un niveau historique de 2,1 milliards d'euros au global.

Notre volonté réaffirmée de toujours en faire plus pour nos assurés est à nouveau récompensée. Ethias a été élue « **Marque de confiance des Belges en matière d'assurance** » pour la deuxième année consécutive.

Dès lors, il n'est pas étonnant que nous ayons reçu 17 prix nationaux ou internationaux venant d'institutions ou d'organismes extérieurs en 2013.

La plupart de ces prix concernent des initiatives totalement en phase avec notre politique d'innovation, de développement durable et avec notre responsabilité sociétale.

L'année 2013 confirme notre retour à une rentabilité importante et durable. Cette rentabilité récurrente nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité.



Bernard Thiry

Président du Comité de direction



Erik De Lembre

Président du conseil d'administration

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Ethias SA en 2013, en bref | 9 |
| Présentation d’Ethias SA | 10 |
| Gouvernance (au 31 janvier 2014) | 14 |
| Le Comité de direction | 14 |
| Le Conseil d’administration | 14 |
| Le Comité d’audit et risques | 14 |
| Le Comité de nomination et rémunération | 14 |
| Le Commissaire | 15 |
| Rapport de gestion | 16 |
| 1 L’année 2013 en quelques dates et faits marquants | 17 |
| 1.1 <i>Désengagement de l’activité Vie pour les clients particuliers</i> | 17 |
| 1.2 <i>Création d’une nouvelle filiale Ethias Distribution Epargne-Crédit</i> | 17 |
| 1.3 <i>Appréciation par Fitch</i> | 17 |
| 1.4 <i>Autres faits en quelques dates</i> | 17 |
| 2 Résultats 2013 | 19 |
| 2.1 <i>Encaissement</i> | 19 |
| 2.2 <i>Part de l’encaissement par branche d’activité</i> | 19 |
| 2.3 <i>Primes</i> | 19 |
| 2.4 <i>Prestations</i> | 20 |
| 3 Exposé fidèle sur l’évolution des affaires, les résultats et la situation de la société | 21 |
| 3.1 <i>Analyse des résultats de l’exercice</i> | 21 |
| 3.1.1 <i>Particuliers</i> | 21 |
| 3.1.2 <i>Collectivités et Entreprises</i> | 22 |
| 3.1.3 <i>Finances et gestion des actifs</i> | 23 |
| 3.1.4 <i>Frais généraux</i> | 25 |
| 3.2 <i>Participations bénéficiaires et ristournes</i> | 26 |
| 3.3 <i>Coefficients réglementaires</i> | 26 |
| 3.3.1 <i>Etat relatif à la marge de solvabilité explicite</i> | 26 |
| 3.3.2 <i>Couverture du passif technique (avec limites)</i> | 26 |
| 3.4 <i>Evolution des capitaux propres</i> | 27 |
| 3.5 <i>Appréciation en matière de contrôle interne</i> | 27 |
| 3.6 <i>Principaux risques (exposition et politique en matière de gestion) et utilisation des instruments financiers de la société</i> | 28 |
| 3.6.1 <i>Gouvernance en matière de gestion des risques</i> | 28 |

| | | |
|-----------|--|-----------|
| 3.6.2 | Solvency II | 29 |
| 3.6.3 | Risk Appetite | 30 |
| 3.6.4 | Risques d'assurance | 30 |
| 3.6.5 | Risques financiers..... | 30 |
| 3.6.6 | Risques ALM | 30 |
| 3.6.7 | Risques opérationnels..... | 31 |
| 3.7 | Réassurance | 32 |
| 3.8 | Informations relatives aux questions d'environnement et de personnel..... | 32 |
| 4 | Evènements survenus après la clôture de l'exercice..... | 34 |
| 5 | Indications sur les circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société | 34 |
| 5.1 | Commission européenne | 34 |
| 5.2 | Litige fiscal..... | 35 |
| 6 | Justification de l'indépendance et de la compétence des membres du comité d'audit et de risques d'Ethias SA..... | 35 |
| 7 | Fonctions externes exercées par les dirigeants d'Ethias SA (au 31/01/2014)..... | 36 |
| 8 | Rapport du commissaire sur les comptes annuels de l'exercice clôturé le 31 décembre 2013.. | 38 |
| | Rapport sur les comptes annuels | 38 |
| 9 | Précisions sur les rubriques du bilan et du compte de résultats | 40 |
| 9.1 | Bilan..... | 40 |
| 9.1.1 | Actif | 40 |
| 9.1.2 | Passif | 40 |
| 9.2 | Compte de résultats | 41 |
| 9.2.1 | Compte technique..... | 41 |
| 9.2.2 | Compte non technique | 41 |
| 10 | Bilan, comptes de résultats et annexes..... | 43 |
| 10.1 | Bilan..... | 44 |
| 10.2 | Compte de résultats | 46 |
| 10.3 | Annexe..... | 49 |
| 10.4 | Bilan social..... | 66 |

2013

ETHIAS SA EN BREF

1

PLUS D'UN
MILLION D'ASSURÉS
pour leurs risques
personnels



41

BUREAUX



1.744

NOMBRE
D'EMPLOYÉS
(ETP)



4

MILLIONS
de visiteurs sur
le site internet



4

4e ASSUREUR
sur le marché belge
3e Non-vie & 5e Vie



BBB

FITCH RATING
(Stable Outlook)



190

MARGE
SOLVABILITÉ (%)
(Solvency I)



109

COUVERTURE PASSIF
TECHNIQUE (%)



110

MILLIONS €
Résultat net



2,7

MILLIARDS €
d'encaissement
Non-vie : 1,3 milliard €
Vie : 1,4 milliard €



1,26

MILLIARD €
Fonds propres



17,6

MILLIARDS €
Actifs sous gestion



ethias

Présentation d'Ethias SA

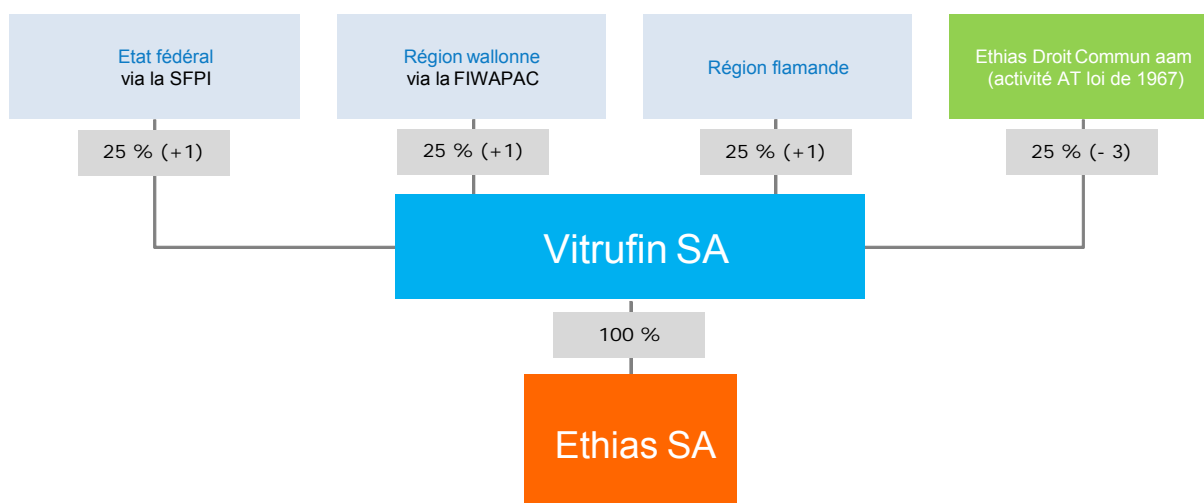
Un groupe d'inspiration mutualiste

Une mutuelle d'assurance est créée par ses membres et vit pour eux. Si notre forme juridique a évolué au fil du temps, nous demeurons empreints de cette philosophie que nous avons traduite par le slogan « les efficassureurs » : agir efficacement pour le bien être de nos assurés et de notre personnel.

En 1919, un groupe d'administrations communales et provinciales a constitué « la Société mutuelle des administrations publiques pour l'assurance contre l'incendie, la foudre et les explosions ».

Ce fut le début d'une histoire riche en rebondissements divers et jalonnée de nombreux succès avec, pour résultat, un groupe d'assurance fort aujourd'hui de la confiance de plus d'1 million d'assurés.

Notre structure



Vitrufin SA est une société holding dans laquelle les pouvoirs publics (Etat belge, Région wallonne et Région flamande) ont pris des participations qui, ensemble, représentent 75% + 3 actions du capital de Vitrufin. Vitrufin détient 100% des actions d'Ethias SA.

Ethias SA est l'entité opérationnelle majeure du groupe puisqu'elle centralise l'ensemble des activités d'assurance vie et non vie, à l'exception de l'assurance contre les accidents du travail - secteur public (AT loi de 1967).

Elle est par ailleurs l'actionnaire exclusif ou majoritaire des sociétés du groupe telles que Ethias Services, Ethias Patrimoine, Ethias Investment RDT-DBI, Ethias Distribution Epargne-Crédit et NRB (société informatique) et est présente dans d'autres sociétés dans lesquelles elle possède des participations.

Ethias Droit Commun aam exerce l'activité d'assurance contre les accidents du travail - secteur public (AT loi de 1967), et est actionnaire de la holding Vitrufin SA aux côtés des investisseurs publics.

Nos valeurs

Les valeurs d'Ethias sont :

- Humanisme : la conviction que l'assurance doit être un service accessible à tous, empreint d'ouverture et de solidarité ;
- Ethique : le respect de nos parties prenantes et des engagements que nous prenons envers elles ;
- Engagement : le souci permanent d'offrir au meilleur rapport qualité-prix des produits et services répondant aux attentes de nos assurés ;
- Proximité : la volonté d'apporter une réponse simple et immédiate aux besoins de nos assurés, grâce à nos modes de contact et à une parfaite connaissance de leurs particularités.

Nos valeurs s'expriment au quotidien : lors de l'accueil de nos assurés, du règlement d'un sinistre, d'un renseignement donné par téléphone, ...

Elles se concrétisent aussi dans la réalisation de notre politique dynamique de responsabilité sociétale, à l'écoute des préoccupations de nos assurés et des collectivités.

Notre engagement - « Les Efficassureurs »

Ethias, assureur vie et non vie, s'engage à une relation mutuellement profitable avec ses partenaires du secteur public et leurs agents, avec les entreprises et avec les particuliers qui lui font confiance.

Elle s'engage à leur fournir des produits et des services de première qualité au meilleur rapport qualité-prix afin de garantir une rentabilité durable dans le respect de ses valeurs fondamentales d'humanisme, d'éthique, d'engagement et de proximité.

Nos assurés

Particuliers

Ethias est un assureur généraliste multi-produits pour les particuliers. Notre approche clients s'organise autour du développement constant de nouveaux produits encore plus performants et de solutions adaptées et accessibles à un rapport qualité-prix juste.

Ethias tient, en effet, à ce que ses produits soient conçus pour répondre le plus finement possible aux besoins de ses assurés, qu'ils soient agents du service public ou non. Un assureur généraliste étant, par définition, présent aux côtés de ses assurés dans tous les bons et moins bons moments de leur existence ou de leurs activités.

Ethias, assureur direct, offre une gamme complète de produits :

- Non vie : assurance véhicule, assurance habitation, assistance, assurance familiale, assurance hospitalisation, ...
- Vie : la décision de la Commission européenne du 20 mai 2010 a contraint Ethias à arrêter toute nouvelle production de produit Vie Particuliers. Afin de continuer à offrir à ses clients une gamme complète de produits et services, Ethias a conclu des partenariats de distribution avec Intégrale portant sur des produits vie de la branche 21 pour les particuliers.

Collectivités

Ethias est le partenaire privilégié des Collectivités. Ethias est l'assureur naturel des pouvoirs publics et ce, en raison d'un savoir-faire incomparable, riche de plus de 90 ans d'histoire. Parmi ses affiliés, elle compte l'Etat fédéral, les Régions et les Communautés, les corps constitués, les 10 provinces et plus de 580 villes et communes, des centaines de centres publics d'aide sociale et de sociétés de logements sociaux ainsi que des milliers de sociétés intercommunales, parastataux, écoles, hôpitaux, établissements d'intérêt public, ...

Tous les risques encourus par le personnel des services publics sont couverts par Ethias : la responsabilité civile, les soins de santé, les accidents dont les accidents de travail, mais encore les accidents sportifs, l'automobile, l'assistance.

Ethias couvre aussi les dégâts ou la destruction éventuelle du matériel, des immeubles et des installations.

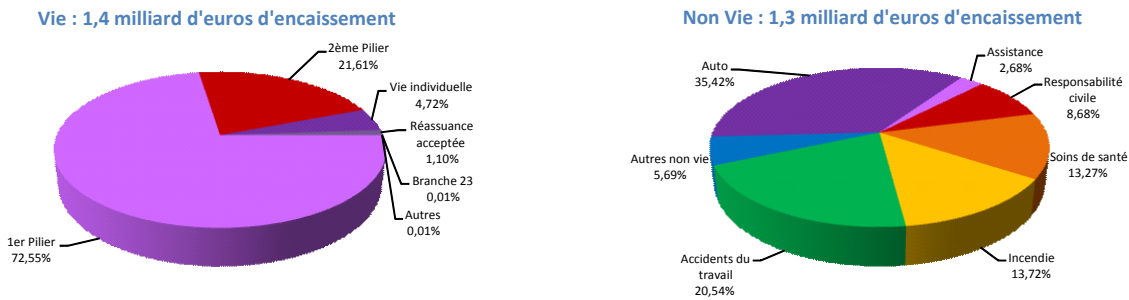
Entreprises

Depuis 2000, Ethias met aussi ses compétences et son expertise au service des entreprises privées. Pour permettre à ces dernières d'être à la pointe du Risk Management, Ethias propose une série de couvertures répondant aux spécificités de chaque risque encouru et de chaque besoin de protection éprouvé :

- Patrimoine : assurances véhicules, incendie et toutes les assurances de risque, le bris de machines, l'assurance tous risques, ...
- Responsabilités : assurances de la responsabilité civile de l'entreprise et de la responsabilité civile des administrateurs et dirigeants ;
- Collaborateurs : assurances accident du travail, accidents corporels, hospitalisation, revenu garanti, assurances de groupe.

Répartition de l'encaissement 2013 d'Ethias SA

L'encaissement à fin 2013 s'élève à 2,7 milliards € et se répartit de la manière suivante entre les activités Vie et Non Vie :



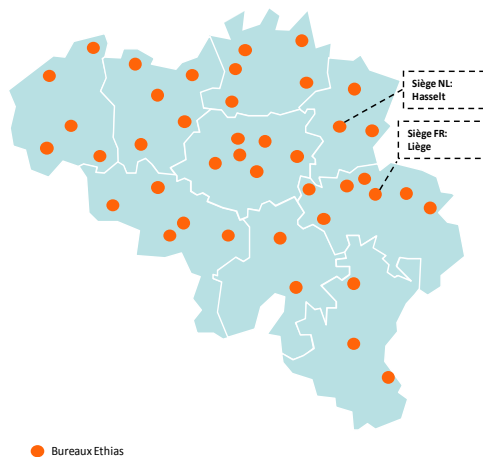
La majorité des activités d'Ethias sont concentrées sur le marché belge. Ethias est le 4ème assureur du pays toutes branches confondues avec 7,7% de part de marché et le 1er assureur du secteur public et de ses agents.

Notre réseau de distribution

Ethias est l'unique assureur direct important en Belgique, où les courtiers et les banques-assureurs ont une position prédominante.

Au niveau des clients particuliers, Ethias distribue ses produits à travers trois canaux de distribution directs :

- des conseillers en assurance répartis dans l'ensemble du pays au travers d'un réseau de 41 bureaux ;



- deux « contact centers » sont à la disposition des assurés où 70 agents répondent journalièrement à plus de 3.000 appels ;
- le site internet est un canal de distribution à part entière. Ethias reçoit plus de 350.000 visiteurs par mois. Un espace personnel (My Ethias) permet aux assurés de consulter leurs assurances et de déclarer certains sinistres.

Une équipe d'inspecteurs et de spécialistes en prévention est au service des collectivités publiques et entreprises, avec, pour les entreprises, la collaboration de courtiers spécialisés.

Plan stratégique 2013-2015

La stratégie d'Ethias a été mise à jour fin 2012 afin d'y intégrer les éléments contextuels actuels : nous évoluons dans un contexte macroéconomique toujours difficile, l'environnement réglementaire est de plus en plus complexe (notamment avec la perspective des normes de Solvency II), les habitudes de consommation des clients se modifient et l'environnement technologique évolue de façon exponentielle.

Ethias a intégré ces évolutions dans son modèle d'entreprise et les a traduites en initiatives concrètes qui ont pour objectif de créer de la valeur.

Le plan stratégique Visa pour l'Avenir actualisé s'articule autour de 4 axes principaux pour la période 2013-2015 : la rentabilité, la croissance, l'innovation et nos valeurs (humanisme, éthique, proximité et engagement).

Ainsi, au niveau des Collectivités, nous renforçons encore les liens avec les collectivités publiques. Nous poursuivons l'acquisition de parts de marché dans les entreprises, et nous continuons d'améliorer de façon innovante les produits et services.

Au niveau des Particuliers, nous proposons à tous des produits d'assurance de qualité encore plus accessibles et plus simples. Nous tirons davantage profit de notre position d'assureur direct, notamment en utilisant les possibilités offertes par les nouvelles technologies. Notre ambition est de gagner des parts de marché, notamment en Flandre et auprès de notre clientèle historique et fidèle des fonctionnaires.

2013 – Année des récompenses

Sur 2013, nous avons reçu 17 prix nationaux et internationaux venant d'institutions ou organismes extérieurs, dont notamment :

- Marque préférée des Belges dans la catégorie « compagnie d'assurance » en 2013, pour la deuxième année consécutive (étude « European Trusted Brands » de Reader's Digest). Cette enquête compte 18.314 répondants à travers 12 pays. Chaque pays a son propre gagnant.
- 3 trophées Decavi :
 - Publi-Plan : innovation de l'année en Vie ;
 - Un cœur pour le sport : prix pour notre innovation, Ethias étant le premier assureur belge à couvrir les risques cardio-vasculaires durant la pratique d'un sport au sein d'un club, d'une fédération, d'une école ou d'autres institutions ;
 - Ethias Familiale : trophée récompensant notre produit en raison de la qualité de ses conditions générales, en particulier pour la protection accrue que nous offrons à nos assurés.
- Un label 3 étoiles lors de l'opération « Tous vélo actifs » réalisée dans le cadre de la semaine de la Mobilité.
- Le titre de « Meilleur employeur du Limbourg » par le journal Het Belang van Limburg.

La plupart de ces prix concernent des initiatives découlant de notre politique d'innovation, de développement durable et de responsabilité sociétale.

De plus, de l'étude « Brand Image Monitor » (BIM), il ressort une fois encore qu'Ethias occupe la première place en matière d'image pour son efficacité en gestion des sinistres, pour son accessibilité et pour ses prix compétitifs.

Principales innovations en 2013

En matière d'innovation technologique, nous avons développé :

- une application de déclaration de sinistre (Ethias Auto 24/7) via Smartphone ou tablette. Avec cette application, nos assurés peuvent déclarer un sinistre auto via leur smartphone mais aussi rechercher la localisation exacte de nos bureaux dans le GPS intégré ou consulter la liste de nos réparateurs agréés. Nos clients restent par ailleurs en contact avec leur conseiller Ethias et au courant des dernières nouvelles du monde de l'assurance ;
- la nouvelle version de MyEthias, le portefeuille d'assurance en ligne avec une conception totalement nouvelle, conviviale et intuitive.

En Collectivités, nous avons :

- lancé la newsletter Info Pensions, en collaboration avec Kluwer ;
- remporté, pour la troisième année consécutive, un trophée Decavi de l'Innovation pour « Un Cœur pour le Sport », couverture unique des risques cardio-vasculaires et vasculaires-cérébraux pendant la pratique sportive ;
- développé Publi-Plan, un outil de simulation permettant une vision innovante des coûts de salaires et d'engagements de pension d'une institution. Ce service a permis de remporter un nouveau trophée de l'Innovation Decavi en assurance Vie;
- organisé la première édition des Ethias Prevention Awards. Notre mission est aussi de contribuer à éviter les souffrances sociétales et les accidents en encourageant la prévention et les initiatives qui vont dans ce sens. Cette remise de prix a connu un réel succès de participation en valorisant les meilleures pratiques de prévention dans le secteur public, avec le soutien exclusif du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale.

GOUVERNANCE (AU 31 JANVIER 2014)

Le Comité de direction

| Nom | Fonction |
|--------------------|--|
| Bernard Thiry | Président du Comité de direction (CEO) |
| Benoît Verwilghen | Vice-président du Comité de direction (Vice-CEO) - Chief financial officer (CFO) |
| Frank Jeusette | Chief risk officer (CRO) |
| Luc Kranzen | Directions particuliers |
| Philippe Lallemand | Directions collectivités |
| Renaud Rosseel | Direction commerciale collectivités et entreprises nord |

Le Conseil d'administration

| Nom | Fonction |
|--------------------|--|
| Erik De Lembre | Président, représentant la SPRL BELCOM |
| Daniel Bacquelaine | Administrateur |
| Jacques Braggaar | Administrateur |
| Claude Desseille | Administrateur, représentant la SCA C. Desseille |
| Jean-Pierre Grafé | Administrateur |
| Philip Neyt | Administrateur |
| Steve Stevaert | Administrateur |
| Chris Verhaegen | Administrateur, représentant la SPRL RELPROM |
| Bernard Thiry | Administrateur |
| Benoît Verwilghen | Administrateur |
| Frank Jeusette | Administrateur |
| Luc Kranzen | Administrateur |
| Philippe Lallemand | Administrateur |
| Renaud Rosseel | Administrateur |

Le Comité d'audit et risques

| Nom | Fonction |
|-------------------|---|
| Claude Desseille | Président, représentant la SCA C. Desseille |
| Erik De Lembre | Membre, représentant la SPRL BELCOM |
| Jean-Pierre Grafé | Membre |
| Chris Verhaegen | Membre, représentant la SPRL RELPROM |

Le Comité de nomination et rémunération

| Nom | Fonction |
|--------------------|--|
| Erik De Lembre | Président, représentant la SPRL BELCOM |
| Daniel Bacquelaine | Membre |
| Jacques Braggaar | Membre |
| Steve Stevaert | Membre |

Le Commissaire

PwC – Réviseurs d'entreprises SCCRL

Woluwe Garden, Woluwedal 18 – B-1932 Sint-Stevens-Woluwe

Représentée par J. TISON, Réviseur agréé

RAPPORT DE GESTION

Remarque liminaire

Le présent rapport tient compte des dispositions de l'arrêté royal du 17 novembre 1994 relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurances et du code des sociétés.

L'engagement d'Ethias

Ethias, assureur vie et non vie, s'engage à une relation mutuellement profitable avec ses partenaires du secteur public et leurs agents, avec les entreprises et avec les particuliers qui lui font confiance.

Elle s'engage à leur fournir des produits et des services de première qualité au meilleur rapport qualité/prix afin de garantir une rentabilité durable dans le respect de ses valeurs fondamentales d'humanisme, d'éthique, d'engagement et de proximité.

Rapport du Conseil d'administration d'Ethias SA au Conseil d'administration de Vitrufin SA du 21 mai 2014 tenant lieu d'Assemblée générale d'Ethias SA.

1 L'année 2013 en quelques dates et faits marquants

1.1 Désengagement de l'activité Vie pour les clients particuliers

Dans sa décision du 20 mai 2010, la Commission européenne a notamment imposé à Ethias de se désengager de toute l'activité Vie Particuliers d'ici fin décembre 2013. Afin de se conformer à cette décision, Ethias a mis en œuvre de 2010 à 2013 toute une série de mesures afin d'accélérer la sortie des réserves.

Ainsi :

- Aucune participation bénéficiaire n'a été distribuée sur les exercices 2011, 2012 et 2013 ;
- Depuis février 2012, les taux garantis des comptes First et Top First sont à 0 % pour tous les nouveaux versements ainsi que pour le rendement futur des contrats souscrits après septembre 2003, et ce au fur et à mesure que les réserves arrivent à échéance dès 8 ans d'existence¹. Cette mesure se fait dans le respect de toutes les obligations contractuelles d'Ethias envers ses clients. Elle n'a pas d'impact sur les assurances non-vie (proposées aux clients particuliers, aux collectivités et aux entreprises), sur les autres produits d'assurance vie pour les clients particuliers, sur les assurances de groupe ainsi que sur les assurances pension des collectivités et des entreprises ;
- Ethias distribue, en tant qu'agent d'assurance pour compte d'Integrale, le CertiFlex-8 depuis février 2012, ce produit étant une alternative aux comptes First et Top First ;
- Diverses actions commerciales ont été mises en œuvre en 2012 et en 2013 afin d'accélérer la sortie des réserves (bonification d'intérêt, octroi d'un bonus en cas de transfert des réserves vers le produit CertiFlex, gratuité des frais d'entrée sur le CertiFlex-8...);
- Un accord de distribution a été conclu en janvier 2013 avec Keytrade pour la commercialisation de ses comptes-épargne, afin de cibler les clients recherchant des solutions de placement relativement liquides compte tenu des incertitudes planant sur le marché et d'offrir une alternative complémentaire aux clients First (voir ci-dessous).

Les actions déployées par Ethias ont permis d'accélérer la sortie des réserves. Des sorties de l'ordre de 1.450 millions d'euros ont ainsi été enregistrées sur 2013 au niveau des produits de la gamme non fiscalisée (à savoir First, Top First, First Invest et First Junior), celles-ci représentant 24% des réserves au 1er janvier 2013. La Commission européenne devrait prochainement prendre une décision sur des engagements modifiés qui devraient être respectés par Ethias au-delà de 2013.

1.2 Création d'une nouvelle filiale Ethias Distribution Epargne-Crédit

Suite à la crise financière de 2008, Ethias SA a été contrainte de céder sa filiale Ethias Banque. Néanmoins, afin de pouvoir continuer à offrir à sa clientèle une gamme étoffée de produits et services, Ethias SA s'est lancée fin janvier 2013 dans la commercialisation de produits d'épargne pour le compte de Keytrade Banque. Pour ce faire, Ethias SA a créé fin décembre 2012 une nouvelle filiale, Ethias Distribution Epargne-Crédit, agissant en tant qu'apporteur de clients pour Keytrade Banque. Grâce à ce partenariat, Ethias peut apporter une réponse aux assurés qui demandent des solutions d'épargne à court terme. A fin décembre 2013, environ 1.100 clients ont ouvert un compte Keytrade via le site internet d'Ethias.

1.3 Appréciation par Fitch

Le rating s'est amélioré en 2013, passant de BBB- stable outlook à BBB stable outlook (perspective stable).

Fitch reconnaît ainsi que les efforts réalisés par Ethias SA depuis 2009 pour améliorer son profil de risque, sa rentabilité et sa solvabilité ont permis un renforcement de la solidité financière de l'entreprise.

1.4 Autres faits en quelques dates

- 22 février : Ethias lance une application iPhone Auto 24/7. Cette application permet de déclarer un sinistre auto en toute simplicité.
- 5 mars : Ethias lance My Ethias 3.0, le portefeuille d'assurance en ligne d'une conception totalement nouvelle, conviviale et intuitive.

¹ Pour ces contrats, le taux est garanti jusqu'au terme de la 8ème année suivant la date du premier versement.

- 14 mars :** L'audit effectué par l'asbl Forum Ethibel sur les années comptables 2011-2012 est conforme aux termes du Code d'Investissement Ethique. Depuis 2013, un contrôle trimestriel est effectué. Ces démarches s'inscrivent dans une dynamique de contrôle de l'adéquation de notre Code d'Investissement Ethique et de nos investissements.
- 17 avril :** Parution du 1er numéro de l'e-Newsletter Info Pensions éditée par le département Solutions Pensions Collectivités d'Ethias, en collaboration avec Kluwer.
- 15 mai :** 2 trophées DECAVI
Ethias est récompensée pour la troisième année consécutive pour une innovation conforme à son engagement sociétal : l'extension de garantie « Un Cœur pour le Sport » dans le cadre des contrats collectifs « accidents sportifs ». Ethias est le premier assureur belge à couvrir les risques cardio-vasculaires durant la pratique d'un sport au sein d'un club, d'une fédération, d'une école ou d'autres institutions.
Ethias remporte pour la 5^{ème} fois la palme avec son assurance Familiale.
- 17 mai :** La campagne « Bougez pour votre quartier » d'Ethias remporte 3 awards, devenant ainsi la campagne la plus récompensée par les Best of Activation Awards 2013 décernés par l'Association of Communication Companies (ACC) aux meilleures campagnes commerciales de l'année.
- 31 mai :** L'Ethias Trophy reçoit le prix du « Trophée 2012 Sport et développement durable » du Comité International Olympique. Une très belle récompense pour le programme de développement durable de l'Ethias Trophy et qui s'intègre parfaitement dans notre politique de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).
- 25 juin :** Ethias est élue « marque préférée des Belges » pour la deuxième année consécutive dans la catégorie assurance par l'étude « European Trusted Brands » du Reader's Digest.
- 10 juillet :** Ethias Droit Commun aam participe à la constitution d'une société coopérative appelée EthiasCo.
- 31 juillet :** L'application de déclaration de sinistre on-line pour iPhone est aussi disponible pour Android.
- 14 août :** Bernard Thiry, Président du Comité de Direction d'Ethias, reçoit le titre de Citoyen d'Honneur de la Ville de Liège.
- 23 septembre :** Le nouveau bureau de Bruges ouvre ses portes. Il s'agit du prototype d'un nouveau modèle d'agence conçu pour répondre de manière innovante aux défis de l'avenir et aux besoins de nos clients, besoins en perpétuelle évolution.
Dans le cadre de la semaine de la Mobilité, Ethias reçoit le label « tous vélo actifs » de la Région Wallonne avec 3 étoiles. Ethias fait partie du Top 5 des entreprises les plus dynamiques en la matière.
- 30 septembre :** Ethias lance la couverture gratuite des pneus hiverns neufs.
- 15 octobre :** La campagne « Ethias - Bougez pour votre quartier » reçoit un prix lors des championnats du monde de la publicité (Echo Awards de Chicago) qui récompensent les meilleures campagnes de marketing direct dans le monde.
- 21 octobre :** Ethias reçoit le titre de « meilleur employeur du Limbourg 2013 » lors du concours organisé par le journal Het Belang van Limburg.
- 23 octobre :** Ethias reçoit un quatrième trophée Decavi de l'Innovation, cette fois-ci en assurances Vie pour Publi-Plan : un outil unique qui permet de réaliser diverses simulations de manière à mieux estimer la charge financière que représentent les coûts salariaux, les traitements et les engagements de pensions du personnel d'une entité publique. C'est le quatrième trophée de l'innovation décroché par Ethias en 3 ans.
- 12 novembre :** Le nouveau Welcome Magazine d'Ethias rafle 5 Pearl Awards à New-York.
- 15 novembre :** Ethias, en collaboration avec P&V et Integrale, organise le premier colloque sur le vieillissement à Bruxelles. Ce 1er colloque a posé un diagnostic objectif en matière de vieillissement avec un aperçu des défis auxquels devront faire face l'ensemble des parties concernées par la problématique. Plusieurs orateurs de renom se sont relayés durant cette matinée devant une audience de près de 300 personnes dont faisaient partie, entre autres, la Ministre de l'Emploi Monica De Coninck et le Ministre des Entreprises publiques, Jean-Pascal Labille.
- 25 novembre :** Ethias reçoit le prix Caius 2013 décerné par l'asbl Prométhéa dans la catégorie « Mécénat sociétal » pour son triple partenariat avec les Journées du Patrimoine en Wallonie, Article 27 et l'Association des Centres culturels de la Communauté française de Belgique.
- 11 décembre :** Ethias organise la première édition des « Ethias Prevention Awards », avec le soutien du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale. Ces prix récompensent les meilleures pratiques du secteur public en matière de prévention.

2 Résultats 2013

L'année 2013 enregistre un résultat de 226 millions d'euros avant dotation à la réserve clignotant. Ce résultat est en progression par rapport à l'année 2012 où un bénéfice de 180 millions d'euros avait été généré. Néanmoins, compte tenu notamment de l'évolution des taux longs sur le marché financier, la Banque nationale de Belgique (BNB) a décidé de ne pas accorder de dispense à la dotation à la réserve clignotant à l'ensemble du marché en 2013, ce qui ramène le résultat à 110 millions d'euros.

Le bon résultat de 2013 a pu être dégagé principalement grâce à l'amélioration de la fréquence des sinistres et à la mise en œuvre des initiatives du plan Visa pour l'Avenir, visant notamment à améliorer la rentabilité et à renforcer la solidité financière de la société.

Ce résultat est essentiellement généré par l'activité non vie. Ethias continuera à l'avenir à maintenir une gestion technique rigoureuse afin de générer une rentabilité structurelle.

Le résultat enregistré sur l'exercice 2013 a permis de distribuer au cours du dernier trimestre de 2013 un acompte sur dividende de 25 millions d'euros à Vitruvin SA, afin de permettre notamment à cette dernière de disposer des liquidités nécessaires en vue du remboursement des intérêts relatifs à l'emprunt obligataire. Le solde contribuera au renforcement des fonds propres d'Ethias SA en vue des exigences complémentaires liées à Solvabilité II.

2.1 Encaissement

| Chiffres en milliers d'euros | 31 décembre 2013 | 31 décembre 2012 | Variation (2013/2012) |
|------------------------------|---------------------|---------------------|--------------------------|
| Non-vie | 1.266.008 | 1.236.529 | 2,38% |
| Collectivités et Entreprises | 722.923 | 705.257 | 2,50% |
| Particuliers | 543.085 | 531.272 | 2,22% |
| Vie | 1.450.126 | 1.236.009 | 17,32% |
| Collectivités et Entreprises | 1.382.121 | 1.141.375 | 21,09% |
| Particuliers | 68.005 | 94.634 | -28,14% |
| TOTAL | 2.716.134 | 2.472.538 | 9,85% |

2.2 Part de l'encaissement par branche d'activité

| | 31 décembre 2013 | 31 décembre 2012 | 31 décembre 2011 | 31 décembre 2010 | 31 décembre 2009 |
|---------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Non-vie | 47% | 50% | 51% | 48% | 46% |
| Vie | 53% | 50% | 49% | 52% | 54% |

2.3 Primes

| Chiffres en milliers d'euros | 31 décembre 2013 | 31 décembre 2012 |
|------------------------------|---------------------|---------------------|
| Non-vie | 1.266.008 | 1.236.529 |
| Accidents du Travail | 260.807 | 246.345 |
| Primes loi 1971 | 113.348 | 103.910 |
| Primes réassurance acceptée | 147.459 | 142.435 |
| IARD | 1.005.201 | 990.184 |
| Primes | 1.004.821 | 982.995 |
| Primes réassurance acceptée | 380 | 7.189 |
| Vie | 1.450.126 | 1.236.009 |
| Primes uniques | 474.724 | 334.552 |
| Primes périodiques | 959.477 | 901.200 |
| Primes réassurance acceptée | 15.925 | 257 |
| TOTAL | 2.716.134 | 2.472.538 |

2.4 Prestations

| Chiffres en milliers d'euros | 31 décembre 2013 | 31 décembre 2012 |
|---|---------------------|---------------------|
| Non-vie | 782.036 | 818.773 |
| Charges des sinistres | 746.437 | 779.733 |
| Variation de la provision pour sinistres | | |
| Augmentation | 35.599 | 39.040 |
| Vie | 1.987.932 | 1.768.795 |
| Prestations directes | 2.759.537 | 3.288.314 |
| Variation de la provision d'assurance « Vie » | | |
| Diminution (-) | -730.247 | -1.537.168 |
| Variation des autres provisions techniques (Poste D.) | | |
| Augmentation | | 17.649 |
| Diminution (-) | -41.358 | |
| TOTAL | 2.769.968 | 2.587.568 |

3 Exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de la société

3.1 Analyse des résultats de l'exercice

3.1.1 Particuliers

L'encaissement total de l'activité Particuliers s'élève à environ 611 millions d'euros en 2013.

En activité IARD (Non-Vie), l'encaissement augmente de 2,2 % par rapport à fin décembre 2012 et atteint 543 millions d'euros.

Cette évolution favorable en IARD, s'explique essentiellement par l'accroissement continu de l'activité commerciale, tous les produits contribuant favorablement à cette croissance.

Ethias veut pleinement jouer la carte de l'innovation, que cela soit au niveau de sa gamme de produits ou au niveau de l'évolution digitale.

C'est ainsi qu'une application mobile « Ethias Auto 24/7 » a été lancée. Avec celle-ci, les assurés pourront non seulement déclarer un sinistre auto via leur smartphone, mais aussi rechercher la localisation exacte de nos bureaux grâce au GPS intégré, consulter la liste de nos réparateurs agréés et bien plus encore. Depuis le lancement de cette application, plus de 12.000 téléchargements ont été enregistrés et plusieurs centaines de déclarations ont été introduites via celle-ci.

Après sa création en 2012, l'assurance Habitation pour Locataires, qui peut être souscrite rapidement, simplement et efficacement via internet, a déjà été enrichie de nouvelles garanties en 2013.

Depuis cet hiver, Ethias a été le premier et le seul à couvrir gratuitement les crevaisons des pneus hiver neufs dans toutes ses formules omnium de l'assurance auto.

Ethias a continué à démontrer son savoir-faire spécifique et son engagement sociétal en matière d'assurances Auto, entre autres, par la publication des résultats de l'enquête à grande échelle relative à la perception et à l'influence de la conduite de véhicules équipés de pneus hiver. Parallèlement, l'amélioration de la sécurité routière reste un point important. En témoignent, notre partenariat avec la Sofico au travers des campagnes média autoroutières, notre participation à l'opération Noctambus des TEC visant à promouvoir l'usage des transports en commun (gratuits) la nuit du Nouvel An ainsi que notre partenariat avec la « Vlaamse Stichting Verkeerskunde ».

En matière de communication externe et de développement commercial, Ethias remporte, pour la 5^{ème} fois, le prix DECAVI de l'assurance Familiale. Notre produit affiche des garanties fort étendues par rapport à la concurrence pour un prix toujours aussi compétitif. Ethias a été couronnée, en 2013 pour la 2^{ème} année consécutive, « compagnie d'assurance en laquelle les Belges font le plus confiance », selon l'enquête de grande envergure au sujet des « European Trusted Brands », effectuée par Reader's Digest auprès d'un échantillon représentatif de la population. De l'étude « Brand Image Monitor » (BIM), il ressort une fois de plus, qu'en Belgique, Ethias occupe la première place en matière d'image pour son efficacité en gestion de sinistres, pour son accessibilité et pour ses prix compétitifs.

Au demeurant, Ethias a remporté, en 2013, plusieurs prix prestigieux dont 4 nouvelles distinctions pour sa campagne « Bougez pour votre quartier » (1 « Echo Awards » à Chicago et 3 « IMC European Awards »), ce qui porte à 9 le nombre total de récompenses pour ce concept, si on y ajoute les 5 « Pearl Awards » obtenus à New York pour son magazine de bienvenue personnalisé envoyé à ses nouveaux clients.

Après l'inauguration des bureaux de Turnhout et de Maasmechelen en 2011, et la nouvelle implantation à Uccle, en 2012, Ethias a ouvert, en 2013, son premier « Concept Store » à Bruges, renforçant ainsi le caractère dynamique et proactif de ses bureaux. Dans une atmosphère accueillante, nos visiteurs peuvent y bénéficier de nombreuses innovations technologiques.

L'encaissement de l'activité Vie diminue de 28 % par rapport à fin décembre 2012, pour atteindre 68 millions d'euros. Cette diminution drastique découle de la décision prise le 20 mai 2010 par la Commission européenne d'arrêter l'activité Vie pour le segment des Particuliers.

Ethias, souhaitant néanmoins pouvoir offrir à ses clients une gamme étoffée de produits financiers, a conclu en 2011 et 2012 deux accords de distribution avec « Integrale » en vertu desquels Ethias commercialise pour le compte de cette dernière, les produits « Rent » et « CertiFlex-8 », produits d'assurances de la branche 21. Depuis janvier 2013 et ceci via la nouvelle filiale Ethias Distribution Epargne-Crédit, un nouveau partenariat a été conclu avec Keytrade Bank, répondant ainsi aux besoins des assurés qui demandent des solutions d'épargne à plus court terme.

En ce qui concerne les résultats techniques, les activités d'assurance individuelles Non-vie se sont clôturées avec un solde technico-financier net positif de 103 millions d'euros.

Ce résultat s'explique, d'une part, par le fait qu'il s'agit d'une année de sinistralité globalement favorable, malgré différents événements climatiques ayant eu un impact sur la sinistralité des assurances Habitation et Auto. Nous retiendrons les jours venteux du mois d'octobre et la tempête de Noël ainsi que le brouillard qui, le 3 décembre, a été à l'origine, à Zonnebeke, d'une collision en chaîne impliquant, au total, 144 véhicules.

D'autre part, il y a lieu de prendre en compte l'attention continue portée à l'excellence opérationnelle, au contrôle des frais de gestion de sinistres internes et externes, ainsi qu'au contrôle des dépenses sinistres, notamment grâce à la gestion anti-fraude aiguisée et à l'accroissement de l'attention portée aux dommages corporels.

En ce qui concerne l'activité assurance Vie Individuelle, le résultat technico-financier net négatif a pour conséquence qu'aucune participation bénéficiaire ne peut être attribuée à nos assurés.

3.1.2 Collectivités et Entreprises

Au cours de l'année 2013, les Directions des Collectivités et Entreprises ont poursuivi leurs actions sur la voie d'une efficacité et d'une performance pérennisées, dans le respect des valeurs d'éthique, d'humanisme, d'engagement et de proximité.

Cette approche stratégique vise avant tout à consolider les relations avec les assurés Collectivités et Entreprises, en leur offrant une gamme complète et adaptée de solutions de gestion du risque et d'assurance.

Les Collectivités représentent le cœur réaffirmé des activités d'Ethias. Dans un marché économique en pleine mutation, la notion de partenariat revêt toute son importance, tant en termes de sécurité et de protection, que de prévention et d'accompagnement. Une relation qu'Ethias s'attache à renforcer avec ses assurés historiques :

- L'État fédéral, les régions et les communautés ;
- Les corps constitués (Chambre, Sénat, assemblées régionales et communautaires) ;
- Les 10 Provinces ;
- Plus de 580 Villes et Communes ;
- Des centaines de centres publics d'action sociale et de sociétés de logements sociaux ;
- Des milliers de sociétés intercommunales, parastataux, établissements d'intérêt public, zones de polices et associations diverses.

Pour les risques encourus par les services publics et leur personnel, Ethias propose de longue date des couvertures telles que : responsabilité civile, soins de santé, accidents du travail, accidents sportifs, automobile, assistance, etc. Ethias couvre également les dégâts ou la destruction du matériel, des immeubles et des installations.

Dans une optique d'amélioration continue, Ethias a poursuivi en 2013 plusieurs innovations majeures concourant à la qualité et au caractère socialement responsable de ses produits et services. Ainsi, l'extension de garantie aux risques cardio-vasculaires et vasculaires-cérébraux en accidents sportifs (« Un Cœur pour le Sport ») a reçu le trophée Decavi de l'Innovation 2013 en assurance non-vie. En Vie, c'est Publi-Plan – ensemble de solutions en vue de planifier de manière optimale les coûts et engagements salariaux futurs de toute institution publique – qui a été mis à l'honneur par les professionnels du secteur avec un trophée Decavi de l'Innovation 2013 en assurance-vie.

En matière de prévention, capitalisant sur des services innovants tels que le dispositif d'alertes des risques météorologiques développé avec l'Institut Royal de Météorologie, Ethias a poursuivi sa volonté d'entretenir une véritable culture de la prévention parmi ses assurés, en favorisant l'échange et le partage de bonnes pratiques. En vue de récompenser les meilleures pratiques de ses assurés, Ethias a lancé en juin 2013 le concept des « Ethias Prevention Awards », trophées de la prévention destiné, dans leur première édition, aux assurés historiques d'Ethias (Loi de 67). En collaboration avec le SPF Emploi, Travail et Concertation sociale, Ethias a permis à chaque institution publique de se porter candidate dans 4 catégories distinctes : sécurité des personnes, protection des biens, formations et plans pluriannuels intégrés. Le 11 décembre 2013, ce sont près de 300 représentants du secteur public – administrations communales, provinces, CPAS, zones de police, intercommunales, etc. – qui ont assisté à Bruxelles à la remise des prix décernés par un jury d'experts indépendants et présidé par le SPF Emploi, Travail et Concertation sociale.

En assurances Vie, Ethias offre également des solutions adaptées aux besoins de ses assurés (assurances de pensions et de cotisations, assurances de groupe, engagements individuels de pension, assurances dirigeant d'entreprise, contrats de rente, etc.). Elle participe également activement au développement de solutions pour les nouveaux besoins exprimés par le marché : promotion de la pension complémentaire pour les agents contractuels du secteur public, proposition de services pour les fonds de pension au travers de la nouvelle entité Ethias Services (conseils actuariels, gestion financière et administrative...) ou encore le développement d'un applicatif extranet dédié à la gestion des pensions (Easenet Pensions). Pour renforcer sa position d'acteur incontournable et son expertise unique en matière de pensions, Ethias a poursuivi le développement d'initiatives et projets innovants, à forte plus-value pour ses assurés : mise à disposition d'un bulletin trimestriel en matière de pensions (Info-Pensions) en collaboration avec Kluwer, rédaction et publication d'un ouvrage de référence en matière de pensions légales paru aux éditions Vanden Broele, ou encore participation accrue à des formations et conférences dans ces matières. Consciente des enjeux futurs liés à l'évolution démographique de la population belge, et l'inversement progressif de la pyramide des âges, Ethias a piloté une réflexion liée au vieillissement. Pour ce faire, elle a pris en charge la tenue d'un grand colloque sur le vieillissement, en collaboration avec deux autres assureurs mutuellistes et coopératifs. Ethias entend ainsi proposer et développer, à terme, des solutions durables dans des thématiques telles que la dépendance, l'aide et les soins aux personnes âgées, sans oublier le financement des retraites.

Au départ de sa grande expérience dans le secteur public, Ethias a mis au point des couvertures performantes au service des Entreprises privées, au travers d'une gamme complète d'assurances pour la protection de leurs collaborateurs, de leur patrimoine et de leurs responsabilités. Dans ce cadre, Ethias collabore avec des courtiers spécialisés en entreprises. En 2013, le produit d'assurance hospitalisation « HospiFlex » a permis aux entreprises à la recherche d'une couverture soins de santé de qualité de bénéficier de nos garanties, et de services uniques tels que « EthiasHospi », déclaration en ligne de toute hospitalisation, avec système de tiers-payant automatique.

A l'issue de cet exercice 2013, les résultats des Directions Collectivités et Entreprises sont positifs.

Sur le plan quantitatif, l'encaissement total pour l'activité d'assurance Collectivités et Entreprises a progressé de 14 % et s'élève à 2,105 milliards d'euros.

En Non-Vie, les activités affichent un encaissement de 723 millions d'euros, résultat de la confiance réaffirmée de nos assurés, du dynamisme des équipes et de leur engagement à renforcer une relation historique de qualité.

Assureur et partenaire privilégié des Collectivités et Entreprises, Ethias continue de renforcer le développement de nouveaux services efficaces et innovants à l'attention de ses assurés, dans l'ensemble de leurs missions et activités : la prévention, l'analyse de risques, la responsabilité sociétale de l'entreprise ou encore la mise à disposition d'outils informatiques performants. Dans tous ces domaines, Ethias entend traduire son souci permanent d'efficacité et d'innovation.

En Vie, les activités progressent de 21 % et s'élèvent à 1,382 milliard d'euros. Le portefeuille Assurances Pensions (1^{er} pilier) progresse de 25,3 % et le portefeuille Assurances Groupe (2^{ème} pilier) progresse de 17,8 %. Ethias se positionne plus que jamais comme partenaire des Collectivités publiques dans le domaine des pensions (assurances de pensions et de cotisations, gestion administrative et paiement des retraites, etc.).

En termes de rentabilité, les activités Vie et Non Vie Collectivités et Entreprises dégagent un résultat net positif de 126 millions d'euros, traduisant l'amélioration de nos méthodes de gestion ainsi que le rééquilibrage des relations avec nos assurés.

3.1.3 Finances et gestion des actifs

3.1.3.1 Impact des règles d'évaluation sur les actifs financiers

Les immeubles sont portés à l'actif à leur valeur d'acquisition ou de revient, en ce compris les frais accessoires. Les terrains ne font pas l'objet d'amortissements. Nous rappelons qu'afin d'harmoniser les principes d'amortissement entre les référentiels belge et IFRS, les règles d'amortissement ont été adaptées pour les nouvelles acquisitions immobilières en privilégiant l'approche par composant. Le montant d'amortissements s'élève à 9 millions d'euros à fin 2013.

Pour les autres catégories d'actifs, nous rappelons ci-dessous les principes généraux et leurs impacts sur les comptes au 31 décembre 2013.

Les participations ont fait l'objet de réductions de valeurs (nettes des reprises de réductions de valeur) pour un montant de 1 million d'euros. Notons que ce montant comprend le résultat positif lié à l'évolution de la valeur nette d'inventaire (VNI) de la sicav RDT (+3 millions).

Les actions font l'objet de réductions de valeur lorsque la moins-value est supérieure à 20 % de la valeur d'acquisition durant une période de 12 mois consécutifs précédant la clôture. Une dépréciation de plus de 50 % (sans contrainte temporelle et à caractère réfragable) donne également lieu à une réduction de valeur. Le montant des réductions de valeurs (nettes des reprises de réductions de valeur) ainsi comptabilisées pour cette classe d'actif s'élève à 3 millions d'euros.

Les obligations et autres titres à revenu fixe donnent lieu à des traitements différenciés selon la nature des titres.

Les obligations structurées à capital garanti ainsi que les obligations classiques et autres obligations non perpétuelles font l'objet de réductions de valeurs lorsqu'une dépréciation de plus de 50 % (sans contrainte temporelle et à caractère réfragable) est observée. Des reprises de réductions de valeur ont été comptabilisées sur ces actifs pour un montant de 2 millions d'euros.

Par contre, les obligations structurées (à capital non garanti) font l'objet de réduction de valeur lorsque le prix de marché est inférieur à 80 % ou 98 %ⁿ de la valeur nominale du titre où « n » représente la maturité légale (ou la première date de call). Suite à l'amélioration globale des marchés, des reprises de réductions de valeurs ont été comptabilisées pour un montant de 6 millions d'euros.

Les obligations perpétuelles sont valorisées en LoCoM (Lower of Cost or Market) conformément au prescrit de l'art. 31 al. 4 de l'AR du 17 novembre 1994. Certains titres sont évalués sur base d'un prix modèle en lieu et place d'un prix marché, en raison de l'illiquidité toujours observée sur ces marchés. Ces obligations, représentant un encours de 446 millions en nominal, ont fait l'objet d'une reprise de réductions de valeurs pour un montant de 42 millions d'euros (cfr point 3.1.3.2). Ceci s'explique principalement par la baisse des spreads de crédit, par l'augmentation de la probabilité de remboursement anticipé (suite aux nouvelles réglementations Bale III) et à la demande croissante pour ces titres (diminution des possibilités d'investissement à rendement élevé).

Les prêts ont pour leur part fait l'objet de réductions de valeurs pour un montant de 9 millions.

Les dérivés sont valorisés selon le principe du LoCoM. Des reprises de réductions de valeur ont été comptabilisées sur ces actifs pour un montant de 1 million d'euros.

Les éléments monétaires sont évalués au taux de change à la date de clôture et les actifs non monétaires sont conservés en euros au cours d'acquisition. Les réductions de valeur sur des titres en devise sont calculées effet de change compris. Le montant de reprises de réductions de valeur s'élève à 0,5 million d'euros.

Soulignons que des provisions pour risques financiers ont par ailleurs été actées pour un montant de 61 millions d'euros. Celles-ci sont relatives principalement à des cessions de titres en janvier 2014, des risques de recouvrement et des aléas liés aux marchés financiers.

Le Conseil d'administration estime que les règles adoptées par Ethias SA sont en conformité par rapport au référentiel comptable belge.

3.1.3.2 Remarque concernant l'annexe 3 – Obligations perpétuelles

La valeur actuelle de certaines obligations perpétuelles (reprises parmi les autres types d'obligations sous la rubrique 8.03.223.2) provient de l'utilisation d'un prix « modèle », au lieu d'un prix marché qui correspond soit à une valorisation reprise sur Bloomberg soit à un prix communiqué par une contrepartie. Ceci concerne uniquement deux titres en date du 31 décembre 2013 (soit 20% du portefeuille total en nominal).

L'approche quantitative ainsi mise en place est compatible avec les recommandations de l'Institute Accounting Standards Board (IASB) dans son rapport : « IASB Expert Advisory Panel – Measuring and disclosing the fair value of financial instruments in markets that are no longer active ».

Cette valorisation se traduit dans les comptes par une amélioration de la valeur actuelle de ces obligations de +11 millions d'euros en date du 31 décembre 2013.

3.1.3.3 Commentaires sur les PIIGS²

L'exposition d'Ethias SA aux dettes souveraines périphériques en zone euro se distribue comme suit au 31 décembre 2013 : l'Italie représente 3,1 % des avoirs en portefeuille en valeur de marché. L'Irlande, l'Espagne et le Portugal représentent respectivement 0,9 %, 1,3% et 0,9 %.

En date du 31 décembre 2013, les moins-values latentes sur les PIIGS s'élèvent à 9 millions d'euros.

Il convient de noter qu'Ethias a fait usage de la faculté offerte par l'article 27bis §4 de l'A.R du 17 octobre 1994, à savoir l'étalement de moins-values résultant de la cession d'obligations souveraines grecques réalisée en 2012, à concurrence de 57,9 millions d'euros. A fin décembre 2013, le stock restant à amortir s'élève à 36 millions d'euros.

Les positions sur les autres pays ne font pas l'objet d'une réduction de valeur vu qu'ils ne sont pas en situation de défaut.

3.1.3.4 Politique d'investissement

Différentes politiques d'investissement couvrent l'ensemble des investissements effectués par Ethias SA et décrivent le cadre général dans lequel les placements doivent s'inscrire ainsi que les rôles et responsabilités de tous les intervenants. La politique d'investissement dite générale couvre la majorité des investissements effectués. A côté de cette politique générale, des politiques dédiées existent pour certaines classes d'actifs spécifiques comme l'immobilier et le private equity. Ces politiques sont mises à jour annuellement et ont été approuvées par le Comité de Direction du 25 novembre 2013 et validées par les Comité d'Audit et risques et Conseil d'Administration du 10 décembre 2013.

Les politiques d'investissement définissent les investissements éligibles, les objectifs en termes de risque et de rendement et ce en concordance avec la politique de gestion actifs-passifs (Assets & Liabilities Management), l'allocation des actifs stratégiques ainsi que les guidelines d'investissement qui sont fonction de l'appétit au risque de la société et de ses objectifs financiers à moyen et long terme. Elles ont, entre autres, pour objectif d'assurer la qualité et la liquidité du portefeuille, de diminuer sa complexité et d'optimiser la diversification et le profil de risque tout en respectant le cadre des limites légales et internes ainsi que les guidelines et contraintes de la Commission Européenne. La diversification du portefeuille est poursuivie par classe d'actifs mais également pour toutes les classes d'actifs confondus et à plusieurs niveaux : type d'actifs, secteur, pays, maturité, émetteur/contrepartie, etc.

Comme les années précédentes, l'exposition aux produits non « vanille » comme les structurés, les titrisations, les dérivés et les produits complexes a continué à être réduite en faveur des actifs financiers traditionnels. Les grandes classes d'instruments plébiscitées restent les obligations étatiques hors pays périphériques et les obligations crédit, avec une préférence pour le secteur non-financier, ceci en ligne avec les guidelines reprises dans la décision de la Commission Européenne.

Durant l'année 2013, notre exposition aux actions a légèrement remonté, en ligne avec l'évolution de l'exposition moyenne des assureurs belges comme publiée par Assuralia.

Au niveau des investissements obligataires, la première partie de l'année a été caractérisée par une baisse globale des taux, ainsi que des rendements sur les obligations gouvernementales belges, tandis qu'une relative forte remontée a pu être constatée entre mai et septembre. Nous avons profité de ces périodes de rendement plus important pour augmenter notre exposition au risque souverain belge.

La majorité des investissements obligataires a été faite dans des obligations crédit. Malgré le rétrécissement des spreads de crédit surtout dans le 2^{ème} semestre, la bonne tendance des marchés crédit et le pick-up de rendement par rapport aux titres souverains a offert des opportunités d'investissement tout en respectant nos limites internes et en veillant à un couple rendement/risque satisfaisant. Seules les obligations de notation « investment grade » ont été considérées à l'achat. L'exposition aux dettes financières a encore été réduite vu les défis du secteur financier, son lien étroit avec les souverains et une plus grande exigence de l'Europe en termes de « burden-sharing » du secteur privé en cas d'insuffisance de capital.

Les investissements en immobilier ont également augmenté en ligne avec la volonté d'Ethias d'intensifier les investissements dans cette classe d'actifs au travers d'investissements en maisons de repos et de soins et ainsi qu'en immeubles de bureaux.

Les différentes actions menées pour réduire la taille de la branche vie particuliers d'Ethias ont imposé la conservation d'un important coussin de liquidités pendant toute l'année.

² PIIGS est l'acronyme de Portugal, Italy, Ireland, Greece, Spain.

Ethias veille également, en tant que partenaire financier responsable, à promouvoir le respect de ses valeurs fondamentales au travers d'un code d'investissement. Une liste noire d'investissements interdits est mise à jour annuellement. La dernière version de ce code d'investissement a été approuvée par le Comité de Direction du 4 février 2013. Dans ses investissements immobiliers, Ethias favorise également les investissements qui renforcent son rôle sociétal, comme l'investissement dans des maisons de repos et de soins.

3.1.3.5 Les conditions de marché en 2013

L'année 2013 a débuté sur de bonnes nouvelles avec notamment l'annonce d'une croissance satisfaisante aux Etats-Unis et un moindre besoin de liquidités des banques européennes. En effet, les banques européennes ont remboursé une partie des sommes qui leur avaient été prêtées auparavant par la Banque centrale européenne (BCE) pour éviter qu'elles ne manquent de liquidités.

L'incertitude liée aux élections italiennes et les problèmes de Chypre, où certains dépôts bancaires ont dû contribuer au renflouement des banques, ont ensuite causé une certaine volatilité mais n'ont finalement eu qu'un impact temporaire sur les marchés. La BCE a cependant décidé de baisser ses taux, de 0,75 à 0,50%, afin d'éviter tout blocage des marchés.

Durant le deuxième trimestre, les signes de reprise économique en Europe sont devenus plus concrets tandis que les craintes liées à la crise de la dette se sont petit à petit apaisées. Le climat était donc serein lorsque vers juin, la Réserve fédérale américaine (Fed) a commencé à évoquer une diminution de ses achats obligataires. Ces achats faisaient partie des mesures exceptionnelles prises par l'institution monétaire dans le but de baisser les taux longs et relancer l'économie. A la suite de cette annonce, le taux gouvernemental américain à 10 ans a donc bondi de 1,80% à 3,00% entre mai et septembre. Les taux européens ont aussi été impactés par ce mouvement et sur cette période, le taux belge à 10 ans est passé de 2,00% à 2,80%.

Voyant cet important impact sur les marchés, la Fed a ensuite fait quelque peu marche arrière, faisant baisser les taux de marchés aux USA mais aussi en Europe. Mais la baisse des taux de marchés en Europe fut amplifiée par des facteurs internes. L'Europe a en effet montré un léger tassement de sa croissance durant la seconde partie de l'année tandis que l'inflation, à 0,7% en décembre, n'a clairement plus été une menace. La Banque centrale européenne a d'ailleurs décidé en novembre de baisser pour la deuxième fois de l'année son taux de politique monétaire, le faisant passer de 0,50 à 0,25%.

En ce qui concerne la crise de la dette européenne, la tendance de l'année fut clairement à l'apaisement. D'une part, la volatilité sur les pays périphériques (Espagne, Grèce, Italie, Portugal et Irlande) est restée contenue et d'autre part, les primes de risque se sont globalement réduites. Bien qu'il reste de nombreux défis et difficultés, le marché semble actuellement penser que le pire est derrière nous.

Le taux gouvernemental espagnol à 10 ans, qui a commencé l'année au-delà de 5,00%, a terminé à 4,15%. L'Italie a montré une moins bonne performance à cause d'un niveau de départ plus bas (4,30%) et l'agitation liée aux élections en début d'année mais a néanmoins fini 2013 à 4,12%. Le Portugal a vu son taux passer de plus de 6,50% à environ 6,00% malgré quelques remous sociaux liés aux coupes budgétaires. Enfin, l'Irlande a elle aussi vu son taux de financement diminuer grâce à une série de bonnes nouvelles : retour sur les marchés obligataires, sortie prévue du programme d'aide européen et importante réserve de liquidités à disposition en cas de problème.

Sur les marchés d'obligations d'entreprises, l'indice iTraxx à 5 ans, qui représente la prime de risque liée au financement des entreprises tous secteurs confondus, a débuté l'année à 107 bp. Le premier trimestre fut marqué par un écartement important de l'indice causé par les difficultés rencontrées à Chypre et en Italie. L'indice a clôturé le premier trimestre 2013 proche des 130bp.

Par la suite, la recherche de rendement et les tensions sur les marchés diminuant, l'orientation des primes de crédit est fortement repartie à la baisse, réduisant de la même façon le taux de financement des émetteurs et le rendement obtenu par les investisseurs. Le marché a été acheteur et poussé l'indice sous le seuil des 100 bps à partir du mois de mai. Cette orientation positive pour les émetteurs d'obligations ne fut cependant que passagère. L'aversion au risque est revenue sur le devant de la scène à partir du mois de juin, lorsque la Fed a évoqué l'arrêt de ses achats obligataires. Les primes de risque sont alors reparties fortement à la hausse pour atteindre environ 130bp en fin de semestre.

La deuxième partie de l'année 2013, les primes de risque se sont réduites de manière quasi continue. L'indice iTraxx est repassé nettement sous le seuil des 100bp à partir d'octobre pour clôturer l'année à 70bp.

Sur les marchés d'actions, la tendance générale fut haussière, marquée par de petites corrections en février (élections en Italie), avril (renflouement des banques chypriotes) et juin (diminution des achats d'actifs aux USA). Les actions sont montées grâce au maintien des politiques monétaires accommodantes (européenne et américaine) et grâce aux bons chiffres économiques, en nette amélioration aux USA et rassurants en Europe. L'économie européenne reste fragile et ce constat se traduit dans l'écart des performances entre l'Eurostoxx50 (+17,95%) et le S&P (+29,60%). De même en Europe, la surperformance de l'Allemagne (DAX : +25,48%) s'explique par sa meilleure santé économique. L'amélioration conjoncturelle espagnole se traduit aussi dans la hausse de son indice, IBEX (+21,42%).

Parmi les secteurs en forte croissance, nous notons ceux les plus exposés au cycle économique et à la situation européenne: le secteur automobile (+35,97%), l'assurance (+33,18%), les médias (+33,18%), la technologie (+27,41%). Les secteurs 'utilities' (+9,18%), 'Boissons et Alimentation' (+7,04%), pétrolières (+4,28%) et Immobilier (+2,63%) sont parmi les moins performants.

3.1.4 Frais généraux

Les frais généraux, conformes au budget, sont de 316 millions d'euros, venant de 305 millions d'euros en 2012, soit en hausse de 3,7%. Leur croissance annuelle moyenne sur les trois derniers exercices s'élève à moins de 1%.

Avec 158 millions d'euros, les charges salariales globales dépassent légèrement le budget (156,5 millions d'euros) à la suite d'une révision du taux d'actualisation des provisions pour prépensions constituées antérieurement.

Venant de 69 millions d'euros un an plus tôt, les frais informatiques sont de 71 millions d'euros affichant un dépassement du budget d'un petit pourcent en raison, comme en 2012, du recours à des prestataires externes pour compenser la difficulté de trouver certains profils sur le marché de l'emploi.

Les frais commerciaux s'élèvent à 18 millions d'euros, en hausse de 8,3% par rapport à 2012. Ayant pu profiter de conditions de marché avantageuses, ils laissent une marge budgétaire de plus de 2 millions d'euros.

Poursuivant une gestion stricte des dépenses, nous dégageons également certaines marges budgétaires sur les frais de fonctionnement et de consultance.

3.2 Participations bénéficiaires et ristournes

Les participations bénéficiaires et ristournes suivantes sont proposées :

Activités vie

■ Assurances de groupe

Augmentation du capital décès de 35 % (ou éventuellement diminution de la prime décès de 35 %). Pour les contrats vie du 1er pilier à l'exception de ceux dont la gestion d'actifs se fait en fonds cantonné, le rendement net attribué s'élève au taux garanti. Pour les contrats vie du 2ème pilier à l'exception de ceux dont la gestion d'actifs se fait en fonds cantonné, le rendement net attribué s'élève au taux garanti.

Pour les contrats dont la gestion d'actifs se fait en fonds cantonné, la participation bénéficiaire est accordée conformément au règlement de ce fonds.

■ Assurances individuelles

Pas d'augmentation du capital décès mais éventuellement diminution de 15 % de la prime périodique pour des contrats « soldes restant dus », à l'exception des contrats tarifés sur base d'une table d'expérience pour lesquels aucune participation bénéficiaire n'est proposée.

Pour les contrats FIRST, FIRST Invest, FIRST Junior et Top FIRST le taux net attribué s'élève au taux garanti et aucune participation bénéficiaire n'est proposée.

Pour les contrats vie classiques, le rendement net attribué s'élève au taux garanti.

■ Contrats de rente

Aucune participation bénéficiaire n'est proposée à l'exception des contrats dont la gestion d'actifs se fait en fonds cantonné, pour lesquels la participation bénéficiaire est accordée conformément au règlement du fonds.

■ Contrats de capitalisation (branche 26)

Aucune participation bénéficiaire n'est proposée pour ces contrats.

Activités non-vie

Aucune ristourne n'est attribuée.

3.3 Coefficients règlementaires

3.3.1 Etat relatif à la marge de solvabilité explicite

| Marge à constituer (en milliers d'euros) | Total des éléments constitutifs (en milliers d'euros) | Taux de couverture |
|---|--|--------------------|
| 815.286 | 1.551.187 | 190,26% |

3.3.2 Couverture du passif technique (avec limites)

| Actifs représentatifs (en milliers d'euros) | Provisions et dettes techniques (en milliers d'euros) | Taux de couverture |
|--|--|--------------------|
| 19.663.529 | 18.060.039 | 108,88% |

3.4 Evolution des capitaux propres

| Chiffres en milliers d'euros | 2013 | | | | |
|---|------------------|------------------------|---------------|------------------|------------------|
| | Capital souscrit | +value de réévaluation | Réserves | Résultat reporté | Total |
| Capitaux propres au 1^{er} janvier | 1.000.000 | 35.273 | 11.064 | 131.258 | 1.177.595 |
| Résultat | 0 | 0 | 0 | 110.110 | 110.110 |
| Mouvements de capital | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Distribution de dividendes | 0 | 0 | 0 | -25.000 | -25.000 |
| Autres mouvements | 0 | -696 | 6.268 | -5.510 | 62 |
| Capitaux propres au 31 décembre | 1.000.000 | 34.577 | 17.332 | 210.858 | 1.262.767 |

| Chiffres en milliers d'euros | 2012 | | | | |
|---|------------------|------------------------|---------------|-------------------|------------------|
| | Capital souscrit | +value de réévaluation | Réserves | Résultat reporté | Total |
| Capitaux propres au 1^{er} janvier | 2.000.000 | 113.379 | 0 | -1.074.655 | 1.038.724 |
| Résultat | 0 | 0 | 0 | 180.273 | 180.273 |
| Mouvements de capital | -1.000.000 | -74.655 | 0 | 1.074.655 | 0 |
| Distribution de dividendes | 0 | 0 | 0 | -40.000 | -40.000 |
| Autres mouvements | 0 | -3.451 | 11.064 | -9.015 | -1.402 |
| Capitaux propres au 31 décembre | 1.000.000 | 35.273 | 11.064 | 131.258 | 1.177.595 |

3.5 Appréciation en matière de contrôle interne

La rédaction du rapport en matière d'évaluation du système de contrôle interne est conforme à la circulaire CBFA 2009_26 du 24 juin 2009 ainsi qu'aux normes COSO (Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission).

En termes d'environnement de contrôle, Ethias :

- se montre attentive au respect de l'intégrité et des valeurs éthiques qui sont les siennes ;
- vise à l'atteinte de ses objectifs par une définition claire de ses structures organiques, des pouvoirs et des responsabilités appropriés ;
- démontre son engagement à attirer, former et fidéliser des collaborateurs compétents conformément aux objectifs de son plan triennal ;
- instaure pour chacun de ses collaborateurs un devoir de rendre compte de ses responsabilités en matière de contrôle interne.

En termes d'évaluation des risques, Ethias :

- veille à définir des objectifs clairs qui assurent une identification et une évaluation des risques associés à ses objectifs ;
- identifie les risques associés à la réalisation de ses objectifs dans l'ensemble de son périmètre de responsabilité et procède à leur analyse régulière de manière à déterminer les modalités appropriées de gestion de ses risques ;
- intègre le risque de fraude interne et externe dans son évaluation des risques susceptibles de compromettre la réalisation de ses objectifs ;
- identifie et évalue régulièrement les changements qui pourraient avoir un impact significatif sur son système de contrôle interne.

En termes d'activité de contrôle, Ethias :

- met en place et/ou revoit ses activités de contrôle par le biais de directives qui précisent les objectifs poursuivis, et de procédures qui mettent en œuvre ces directives.
- sélectionne et développe les activités de contrôle qui contribuent à maintenir ou à ramener les risques associés à la réalisation de ses objectifs à des niveaux acceptables.

En termes d'information et de communication, Ethias :

- communique en interne les informations nécessaires au bon fonctionnement des autres composantes du contrôle interne, plus particulièrement par l'obtention d'informations pertinentes et de qualités.

En termes de pilotage, Ethias :

- réalise des évaluations continues et/ou ponctuelles afin de vérifier si les composantes du contrôle interne sont bien mises en place et fonctionnent.
- communique une évaluation des faiblesses de contrôle interne, en temps voulu, aux responsables des mesures correctrices, notamment au Comité de Direction et au Comité d'audit et de risques.

Comme tout dispositif de contrôle interne, celui mis en place par Ethias ne peut cependant fournir une garantie absolue que les risques soient totalement éliminés et ne procure dès lors qu'une assurance raisonnable quant à la réalisation de ses objectifs. Il est en évolution continue et s'est renforcé en 2013 au travers de :

- La révision régulière de la politique d'investissement adaptée à l'appétit au risque ;
- La poursuite du projet Solvency II ;
- L'amélioration permanente des pratiques visant à l'excellence opérationnelle ;
- La mise en œuvre des politiques de continuité et de sécurité.

Néanmoins, le système de contrôle interne d'Ethias reste perfectible sur certains points puisque :

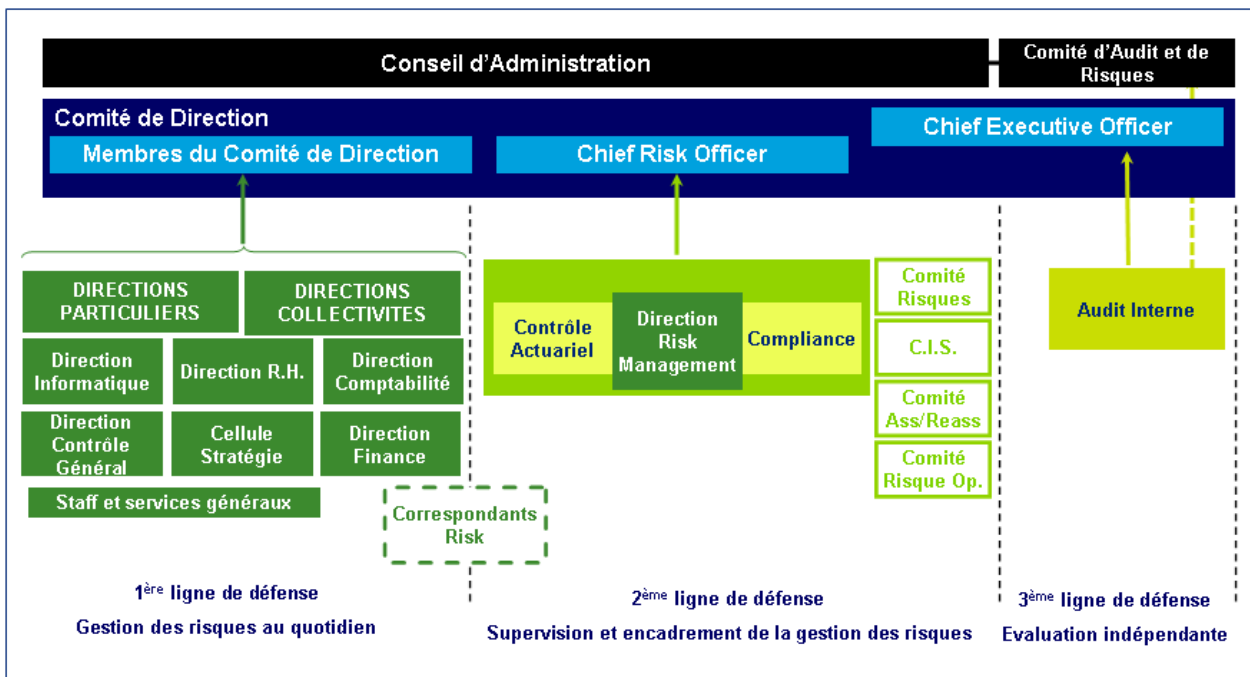
- La mise en conformité à Solvency II doit être finalisée ;
- Le déploiement des politiques de continuité et de sécurité doit être accéléré ;
- Les procédures doivent être davantage formalisées et les contrôles mis en œuvre mieux documentés ;
- Les préoccupations en matière de lutte contre la fraude interne doivent être davantage intégrées dans les processus opérationnels.

Les conclusions de notre évaluation du système de contrôle interne nous ont amenés à poursuivre nos efforts d'amélioration dans ce domaine via la mise en œuvre de divers plans complémentaires au plan « Visa pour l'avenir ».

3.6 Principaux risques (exposition et politique en matière de gestion) et utilisation des instruments financiers de la société

3.6.1 Gouvernance en matière de gestion des risques

La bonne gouvernance d'une compagnie d'assurances requiert la mise en place des fonctions d'Audit Interne, de Compliance, de Risk Management et de Contrôle Actuariel. Ces fonctions sont non seulement des fonctions de contrôle indépendantes, mais également des fonctions de gouvernance. Leurs conclusions et avis se traduisent dans des mesures visant à renforcer la structure de gestion, l'organisation et le contrôle interne. Ces fonctions sont structurées de manière à mettre en place trois lignes de défense :



Première ligne de défense - Le suivi journalier des risques

La première ligne de défense est assurée par les lignes opérationnelles et les fonctions support (comptabilité, IT, ressources humaines, contrôle de gestion, cellule stratégie...) Cette ligne de défense est constituée des garants du contrôle des risques puisqu'ils intègrent au jour le jour, dans toute tâche à effectuer, les principes d'une gestion des risques efficace (application des contrôles, principe des quatre yeux, etc.).

Les lignes opérationnelles et les fonctions support sont responsables des activités qui leur sont allouées. Elles sont donc, en tant que telles, responsables de la gestion des risques émanant de ces activités : application des traitements à apporter aux risques et implémentation des plans d'action.

Ethias veille à ce que chaque employé ait une compréhension adéquate des risques susceptibles de menacer la bonne réalisation des activités dont il a la charge. Ainsi, chaque employé a la responsabilité d'identifier et d'évaluer les risques encourus de façon continue.

De plus, un réseau de correspondants « risque » dans les lignes opérationnelles et les fonctions support, constitué des correspondants Risk Management et des cellules Legal & Compliance, permet de bénéficier des compétences techniques des experts du terrain. Ces Correspondants sont des points de contacts chargés de remonter vers le CRO les informations nécessaires à la bonne organisation de la gestion des risques. Ils dépendent fonctionnellement du CRO.

Enfin, l'expertise actuarielle est représentée à deux niveaux : au niveau de la première ligne de défense, c'est-à-dire dans les lignes opérationnelles, afin d'effectuer les travaux actuariels servant les opérations et les aspects tarifaires (par exemple le calcul de réserves) ainsi qu'au niveau de la seconde ligne de défense via le département de Contrôle Actuariel qui dépend du CRO (voir section suivante).

Deuxième ligne de défense – La supervision des risques

La deuxième ligne de défense est assurée par les entités qui dépendent hiérarchiquement du CRO : Compliance, Risk Management et Contrôle Actuariel. Le CRO est membre du Comité de Direction, ce qui permet une communication directe des problèmes liés aux risques vers l'organe de décision majeur de l'entreprise.

Le Chief Risk Officer est chargé de s'assurer que la structure de gestion des risques d'Ethias est opérationnelle et d'en améliorer l'efficacité. Les entités qui dépendent hiérarchiquement du CRO l'assistent dans son évaluation du profil de risque de la société, de son alignement sur la stratégie et l'appétence au risque, ainsi que dans l'identification des risques futurs.

Cette ligne de défense, indépendante de la première, maintient un cadre méthodologique et des processus sous-jacents permettant le contrôle et la supervision de la structure de gestion des risques mise en place. En cas de dépassement du profil de risque souhaité par Ethias, elle intervient au niveau opérationnel pour initier des changements et supporter la première ligne de défense dans la résolution des problèmes.

Le réseau de correspondants risque permet une structure décentralisée, proche de l'opérationnel tout en conservant une expertise centrale, notamment en matière de quantification du risque.

Cela facilite également l'intervention des fonctions de contrôle de la seconde ligne de défense en support de la première ligne de défense dans la mise en place des actions correctrices permettant de remédier aux déficiences identifiées.

Enfin, afin de renforcer la gouvernance des risques, le Comité de Direction d'Ethias a décidé de mettre sur pied quatre comités dédiés à la gestion des risques :

- le Comité Risques ;
- le Comité d'Investissement Stratégique ;
- le Comité d'Assurance Réassurance ; et
- le Comité Suivi des Risques Opérationnels.

Ces comités sont des outils de suivi, de décision et de reporting en matière de risques. Chaque comité est présidé par un membre du Comité de Direction. La volonté du Comité de Direction et du Conseil d'Administration a été de créer des « comités forts », de façon à organiser une gouvernance efficace en matière de risques dans l'entreprise. Dans ce but également, les responsabilités de chaque comité ont été clairement établies.

Troisième ligne de défense – L'évaluation indépendante

La troisième ligne de défense est assurée par l'Audit Interne. Cette ligne de défense fournit une revue indépendante de la qualité des procédures d'identification, de mesure et de contrôle des risques. Afin d'assurer son indépendance, cette entité rapporte directement au CEO.

3.6.2 Solvency II

Le Comité de direction d'Ethias SA a approuvé, dès novembre 2009, le lancement du « Programme Solvency II ». Ce programme est un ensemble de projets transversaux à l'entreprise en matière de gouvernance, de modélisation, d'IT, de gestion des bases de données et de mise en place de processus visant à atteindre les standards requis par Solvency II.

Six releases majeures ont été livrées fournissant les bases de l'opérationnalisation de Solvency II et bénéficiant également à l'ensemble de l'entreprise.

La mise en place de l'infrastructure et des processus relatifs à Solvency II s'est faite en tenant constamment compte des synergies potentielles avec l'ensemble de l'entreprise – par exemple :

- Le besoin en données sera couvert par un Data Warehouse d'entreprise,
- Les exigences relatives aux délais de production des rapports Solvency II intègrent un programme global de « Fast close »,
- Les exigences de données ont conduit à la mise en place d'un projet global de gouvernance de données,
- L'acquisition d'un outil de simulation Non-Vie permettant de mieux prendre en compte les risques dans les décisions d'entreprises.

En 2014, les trois objectifs majeurs seront poursuivis : continuer l'opérationnalisation, faire des dry-run et poursuivre le développement des modèles internes.

Le plan tient compte d'une mise en œuvre afin d'être conforme dès que les normes Solvency II seront d'application.

3.6.3 Risk Appetite

Le Risk Appetite d'Ethias a été approuvé par le Conseil d'administration et est articulé autour de 4 axes principaux : la solvabilité, la rentabilité, la liquidité et l'excellence opérationnelle. Chacun de ces axes est ensuite développé de manière à préciser concrètement les objectifs et les lignes directrices à mettre en place.

3.6.4 Risques d'assurance

La gestion des risques d'assurance est intégrée dans la gestion de l'entreprise de la façon suivante :

1. En collectivités, les souscripteurs respectent des guides de souscription qui fixent les limites en matière de souscription. Ces limites portent à la fois sur les conditions générales et particulières des contrats, sur la tarification et sur la hauteur du risque. Ils déterminent également le niveau de pouvoir accordé en fonction du niveau hiérarchique et les procédures à suivre, un Bureau d'Acceptation décidant en dernier ressort.
2. Pour les particuliers, les souscripteurs sont soumis à des procédures d'acceptation des risques qui suivent les lignes hiérarchiques et à des limites bloquantes dans les systèmes informatiques. Tout nouveau produit et toute modification de produits existants sont analysés au préalable par la direction « Management Produits et Marchés » qui étudie le produit sous tous ses aspects : marketing, rentabilité, contraintes ALM (Asset & Liability Management), Compliance...
3. Les services actuariat et le service réassurance déterminent les besoins de la société en réassurance. Les traités sont revus chaque année en fonction des capacités de souscription de l'entreprise et des demandes de la production.
4. Les tarifs sont établis par les actuaires-tarificateurs et sont soumis à l'avis du Contrôle Actuariel. Le Contrôle Actuariel rend également, de façon indépendante, des avis au Comité de direction sur la rentabilité technique des produits, sur le plan de réassurance, sur la suffisance des provisions mathématiques, sur la gestion ALM et sur le plan de participations bénéficiaires.
5. Le Comité d' Assurance Réassurance suit les risques techniques des produits existants, analyse les actions de mitigation des risques techniques, analyse les modifications des produits existants ou les propositions de nouveaux produits et supervise le programme de réassurance. Il fait rapport au Comité de Direction pour validation.
6. Le Chief Risk Officer élabore annuellement un rapport sur les risques techniques auxquels la société est exposée. Il met en évidence les profils de risques en portefeuille ainsi que leur importance et il présente les résultats des analyses de suffisance des réserves. Il est examiné par le Comité d' Assurance Réassurance et est ensuite présenté au Comité de direction qui prend éventuellement les mesures correctrices qui s'imposent. Il est également présenté au Comité d'Audit et de Risques qui en fait rapport au Conseil d'administration.

3.6.5 Risques financiers

La gestion des risques financiers est intégrée dans la gestion de l'entreprise de la façon suivante :

1. Les gestionnaires financiers sont tenus de respecter les politiques d'investissements, le code d'investissement et de veiller à ce que leurs positions n'excèdent pas les limites financières et respectent l'Asset allocation.
2. La Direction Finances organise hebdomadairement un Comité d'investissement tactique qui décide des actions à mener d'une part dans le cadre des contraintes précitées et d'autre part en fonction des lignes de conduite et décisions émanant du Comité d'investissement stratégique.
3. Le Comité d'investissement stratégique a pour mission de fixer les lignes de conduite des investissements et de suivre les portefeuilles en fonction de la politique d'investissement approuvée par le Conseil d'Administration. Il fait rapport au Comité de Direction pour validation.
4. La composition et les valeurs des portefeuilles financiers sont suivies mensuellement par le biais de l'Investment Dashboard. Un rapport trimestriel en matière de risques financiers permet d'avoir une vue globale des risques financiers auxquels la société est exposée. Il contient les profils d'exposition par risque des actifs en portefeuille et présente les résultats des analyses de sensibilité de la valeur des portefeuilles.

3.6.6 Risques ALM

Un rapport ALM trimestriel élaboré par la Direction Risk Management permet de diagnostiquer la gestion actif-passif et la situation en matière de liquidité et de définir les mesures correctrices nécessaires. Ces rapports sont analysés par le Comité Risques et présentés au Comité de direction qui prend éventuellement les mesures correctrices qui s'imposent et qui détermine le pilotage

spécifique de certains risques identifiés. Ces rapports sont également présentés au Comité d'Audit et de Risques qui en fait rapport au Conseil d'administration.

3.6.7 Risques opérationnels

En matière de risques opérationnels, Ethias SA a adopté la typologie de Bâle II qui agrège en sept catégories les risques opérationnels importants, susceptibles d'occasionner de lourdes pertes :

- fraude interne,
- fraude externe,
- pratiques en matière d'emploi et sécurité sur le lieu de travail,
- clients, produits et pratiques commerciales,
- exécution, livraison et gestion des processus,
- dommage aux actifs corporels,
- interruptions d'activité et dysfonctionnements des systèmes.

La sécurité de l'information et la continuité des activités sont intégrées dans la gestion des risques opérationnels dans un souci d'optimisation.

Le Chief Risk Officer a procédé à la réalisation d'une cartographie des risques liés aux processus métier. Ces risques ont été classés en termes de fréquence/impact et catégorisés via un processus d'auto-évaluation puis d'évaluation assistée. Une série d'actions à mettre en œuvre a été retenue et implémentée. Le processus de cartographie est récurrent.

Le Chief Risk Officer a également mis en place :

- une procédure de remontée des incidents opérationnels de toute nature, ce qui devrait permettre à terme de repérer les incidents d'origine structurelle ;
- un processus de veille informationnelle permettant de monitorer les menaces auxquelles l'entreprise pourrait être confrontée.

La gestion administrative des plaintes et l'analyse des statistiques relatives aux plaintes est également du ressort du Chief Risk Officer.

Le Comité de suivi du risque opérationnel suit le risque opérationnel (en ce compris les risques de conformité) et analyse et propose des lignes de conduite pour les mesures de mitigation/gestion correspondantes. Il fait rapport au Comité de Direction pour validation.

3.7 Réassurance

La réassurance s'inscrit dans le processus de maîtrise des risques d'assurance.

Elle contribue également à l'amélioration du ratio de solvabilité.

Les programmes de réassurance sont répartis en 4 grands blocs : les assurances de choses, les assurances de responsabilité, les assurances de véhicules à moteur, les assurances de personnes (accidents du travail et assurances décès-invalidité).

Les programmes sont réévalués chaque année pour répondre aux besoins de la production en tenant compte du marché de la réassurance et de l'évolution des fonds propres.

Les principaux risques d'assurance d'Ethias SA concernent les assurances dommages et responsabilités du secteur public, la responsabilité des véhicules à moteurs et les risques catastrophiques en découlant : catastrophe naturelle ou humaine, cumul en accidents du travail et en assurances de groupe ...

Ces risques sont couverts au travers de traités de réassurance et de conventions de réassurance facultative pour les risques sortant du cadre des traités. La majorité de ces contrats sont conclus sur une base non proportionnelle.

Les évolutions de la réassurance entre 2012 et 2013 concernent essentiellement :

- la mise en place d'un traité « Catastrophe de personnes », couvrant les accidents du travail, les accidents Droit commun et les assurances de groupe
- l'achat de capacités supplémentaires en Catastrophe Incendie.

Le coût de la réassurance est stable : les augmentations de primes résultant d'un nouveau tableau indicatif (applicable essentiellement aux sinistres avec lésions corporelles) sont compensées par un marché de la réassurance assez soft.

Ethias SA réassure 95 % des activités d'Ethias Droit Commun aam.

3.8 Informations relatives aux questions d'environnement et de personnel

Résolument ancrée dans une dynamique pluriannuelle de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise, Ethias porte une attention toute particulière aux implications environnementales et sociales dans l'ensemble de ses activités. Sur le plan environnemental, cette conscientisation aux enjeux durables a par ailleurs fait l'objet de plusieurs réalisations concrètes dans le second Plan d'actions sociétales 2009-2013 de l'entreprise.

Parmi les actions développées dans le cadre des plans pluriannuels, Ethias a instauré une politique résolue dans les 4 domaines suivants :

- Réduction de sa consommation en énergies fossiles,
- Réduction des émissions de CO² produites par son activité,
- Gestion des déchets, emballages et consommables usés,
- Gestion des fournisseurs en adéquation avec des critères éthiques, durables et de proximité

Ainsi Ethias prend en compte dans ses choix de fournisseurs et produits, le coût global d'acquisition.

Pour atteindre ces objectifs Ethias a mis en chantier en 2012 et poursuivi en 2013 les principaux projets suivants qui complètent les investissements précédents :

- Souscription de contrats de fourniture électricité incluant le « label vert garanti d'origine ». Celui-ci garantit la fourniture d'énergie produite par moyen hydroélectrique, éolien, cogénération ou solaire ;
- En partenariat avec la société CO2Logic, mesure annuelle de l'emprunte carbone donnant lieu à plan d'action annuel en vue de réduction. A fin 2012 le seuil de 50% de réduction d'émissions a été atteint grâce aux actions consécutives menées pendant 5 années. En 2013, le périmètre d'activités sur lequel porte cette mesure a été étendu aux activités restaurants, informatiques, déchets et consommation de papier ;
- Partenariat avec Bpost pour compensation en CO² des envois postaux ;
- Mise en place d'une politique « slowfood » au restaurant du Personnel (85.000 repas/an) et choix de fournisseurs de proximité adhérant à la charte de restauration Ethias et labels bio/durables ;
- Mise en place du concept d'agences commerciales « durables » en intégrant le Concept 3.0 de rénovation des agences du réseau commercial ;
- Modernisation des équipements de production et gestion chauffage/air co (la nouvelle chaufferie 2.000kw à Liège-Croiseurs inclut des panneaux solaires). Poursuite des investissements dans les systèmes de gestion des installations techniques et rénovation avec équipements et matériel éco-efficaces ;
- Sélection de biens et fournisseurs sur base de labels durables, sociétaux et de proximité (FSC, Iso 9001/14001, CradletoCradle, FairTrade, PEFC) ;
- Création d'une page « fournisseurs » sur le site Ethias.be développant la politique d'achats durables et les critères de sélection conséquents.

Consciente en interne que les émissions de CO² liées aux trajets entre le domicile et le lieu de travail ont un impact environnemental particulièrement important, Ethias a développé un plan de mobilité s'articulant autour de plusieurs axes. L'usage des transports en commun ainsi que le covoiturage ont ainsi fait l'objet d'une politique de sensibilisation du personnel. Ethias, en partenariat avec la Région Wallonne, a par ailleurs soutenu et participé au projet « Tous vélos actifs » visant à promouvoir d'autres alternatives au transport domicile-travail en voiture. Pour son action, Ethias a obtenu en 2013 le label 3 étoiles "Tous vélos actifs". Des projets d'adaptation de l'infrastructure immobilière à cette problématique sont en cours de développement. Acteur socialement responsable, Ethias a également soutenu des programmes de mobilité alternative issus des pouvoirs publics, telles que l'initiative Covoit-stop. Depuis 2012, Ethias met à disposition de son personnel pour déplacement intra muros à midi, des vélos dont certains électriques. En complément, une station gratuite de recharge électrique pour vélos a été installée dans son parking.

L'entreprise applique depuis 2008 une mesure environnementale à ses véhicules de société : un taux limite d'émission de CO² a été fixé pour chaque catégorie de véhicules de fonction. Un objectif annuel de 10% a été fixé en termes de réduction du taux de CO² de l'ensemble du parc automobile d'Ethias d'ici 2015. La maîtrise des émissions carbone est un plan d'action prioritaire d'Ethias. En plus de son rapport sociétal, Ethias publie dorénavant son propre rapport CO². Au centre de celui-ci figure l'empreinte CO² de la société (calculée par CO2logic). Entre 2007 et 2012, Ethias a pu réduire de moitié son empreinte CO². Assureur conscient de l'impact de conditions climatiques défavorables sur la sinistralité de ses assurés, Ethias a par ailleurs lancé dès 2012 un service d'alertes et de prévention des risques météorologiques à destination des pouvoirs locaux. Le souci d'Ethias de faire percoler des comportements durables dans la société s'est enfin traduit, fin 2012, par la volonté de l'entreprise de proposer des tarifs innovants en matière d'assurance de véhicules électriques, hybrides ou pour lesquels les conducteurs veillent à réduire leur kilométrage annuel.

En outre, dans le respect des valeurs qui l'animent, dont l'humanisme et l'éthique, Ethias a veillé à ce que les conditions générales de tous ses bons de commande incluent un article selon lequel le fournisseur s'engage à respecter et faire respecter par ses éventuels sous-traitants et fabricants les principes de base de l'Organisation Internationale du Travail (O.I.T.) : interdiction du travail des enfants, respect de la liberté syndicale, élimination de toute forme de travail forcé, interdiction de toute discrimination en matière d'emploi et de profession. De même, l'entreprise sensibilise ses sous-traitants à cette problématique. Le Code d'investissement éthique d'Ethias, intégrant une liste noire d'investissements basée sur un référencement international confié à un organisme externe (RFA), intègre également ces critères de respect des normes O.I.T., en plus de l'interdiction d'entreprises impliquées directement ou indirectement dans la production ou la vente d'armement controversé (uranium appauvri, bombes à fragmentation, mines antipersonnel). En ce qui concerne notre restaurant d'entreprise, la majorité des produits et marchandises utilisés proviennent d'une culture biologique ou sont issus d'une filière basée sur le développement durable. En 2013, Ethias a accentué cette direction en intégrant dans ses appels d'offres de travaux les variantes de produits et techniques labellisés « éco-durables ». Cette réflexion doit permettre de proposer une réelle alternative responsable.

En outre, sur le plan social, Ethias accueille régulièrement des stagiaires en formation professionnelle, en collaboration avec différents centres de formation (FOREM, écoles, ASBL, etc.). L'effectif de l'entreprise a évolué en conformité avec le plan « Visa pour l'avenir ». En ce qui concerne les collaborateurs, depuis 2011, chacun se voit attribuer des objectifs alignés sur le plan stratégique d'Ethias. En juillet 2011, les collaborateurs ont reçu leur description de fonction. Cela répond aux attentes du personnel en termes de reconnaissance du mérite, d'équité et de perspective d'évolution de carrière. Cela permet également de renforcer le modèle intégré de Gestion des Ressources Humaines : évaluation, gestion de carrière, développement de compétences, gestion prévisionnelle. L'équipe a également ouvert un projet d'envergure concernant la recherche d'une solution informatique intégrée de gestion des ressources humaines dont la mise en œuvre a débuté en 2013. Le développement permanent des compétences et la formation continue représentent un autre objectif important. Dans cette perspective, l'Ethias Competence Center (E.C.C.) s'adresse à tout le personnel et offre un éventail croissant de formations techniques, commerciales, comportementales et managériales. Les années 2010 et 2011 ont vu la mise en place d'un programme de formation ambitieux à destination du management en vue, notamment, d'accompagner sur le terrain le plan « Visa pour l'avenir ». Le programme a touché au Change Management, à la gestion de projets, à la fixation et au suivi des objectifs et s'est poursuivi en 2011 par une formation collective au coaching. En 2013, une continuité a été prévue. En 2013 des investissements ont également été effectués afin de soutenir les compétences de notre réseau d'inspecteurs. Des formations concernant les évolutions des différents métiers, tant d'un point de vue juridique que d'un point de vue technique, ont également été organisées et élargies à toute l'entreprise. En 2014, des formations en change management seront organisées pour tous les membres du personnel afin de mieux appréhender les enjeux du plan stratégique VISA actualisé. En 2013 il y a eu un projet pour augmenter "l'empowerment" du management. Ce projet a produit les résultats positifs nécessaires permettant également aux autres Directions de travailler à ce sujet à partir de 2014. Les conditions de travail, dont la qualité est le fruit d'un dialogue constant et constructif avec les organisations syndicales, sont considérées comme des facteurs primordiaux de motivation. Ethias s'est par ailleurs engagée mi-2013 dans le développement d'un ambitieux projet concernant la mise en œuvre des nouvelles formes de travail. Les 2 objectifs principaux de ce projet sont le bien-être des collaborateurs et la performance opérationnelle, modélisés par la formule autonomie + responsabilité + solidarité = bonheur + performance. Pour y arriver, Ethias a choisi de laisser la parole aux collaborateurs qui peuvent proposer un projet-pilote pour leur équipe et des critères liés aux nouvelles formes de travail qu'ils s'engagent à tester tels que, par exemple, le télétravail, l'élargissement des plages horaires, la fixation des objectifs en équipe, le management participatif.... 3 équipes projets seront ainsi sélectionnées pour tester ces critères, si l'expérience s'avère concluante, le projet serait étendu dans toute l'entreprise en respectant les besoins et desiderata de chaque direction. La faiblesse du turn-over du personnel et le faible taux d'absentéisme sont là pour en témoigner. Enfin, la gestion de carrière ainsi que la gestion prévisionnelle des emplois et compétences constituent deux voies de développement pour les années à venir. En mars 2006, une Charte interne de la Diversité a été adoptée par Ethias afin de favoriser le pluralisme et rechercher la diversité au travers des recrutements, de l'intégration et de la gestion des carrières comme facteur de progrès pour l'entreprise. Cette charte interne ainsi que le Label Égalité-Diversité décerné en mars 2007 par le SPF Emploi pour une durée de 3 ans entendent témoigner de l'engagement d'Ethias en faveur de l'égalité homme-femme et de la diversité culturelle, ethnique et sociale. Bien que l'interdiction de toute discrimination ainsi que le principe d'égalité des chances soient déjà explicités dans le Code d'Éthique Sociale d'Ethias, cette charte et ce label ont pour but de réaffirmer de tels principes en les approfondissant et en les inscrivant dans le concret de l'entreprise. Dans cette perspective, un Comité de Diversité, composé des collaborateurs compétents en la matière, ainsi que de plusieurs représentants du personnel, est chargé de réfléchir aux actions concrètes à mettre en œuvre au sein de l'entreprise et de les soumettre pour approbation au Comité d'éthique d'Ethias.

Leur réflexion a notamment abouti à la mise en place des projets suivants en 2013:

- Participation d'Ethias au Duoday en partenariat avec l'Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées qui vise à intégrer les personnes handicapées dans le monde du travail.
- Pour la quatrième année consécutive, Ethias a soutenu durant les vacances d'été 2013 des opérations visant à permettre à des jeunes issus de milieux défavorisés d'accéder à un premier emploi d'étudiant au sein de l'entreprise. Cette découverte du monde du travail a constitué pour ces jeunes fragilisés un tremplin pour le choix d'une orientation professionnelle, une dynamique de mise en confiance et une réelle valorisation.

Dans cette perspective, le Comité Diversité et les Département des Ressources Humaines ont participé à un atelier de travail intitulé "Mobiliser les Seniors". Ensemble, ils ont dégagé des pistes d'action à mettre prioritairement en œuvre en matière de gestion des âges. L'objectif de celles-ci vise essentiellement le bien-être des collaborateurs d'Ethias, tout au long de leur carrière.

En septembre 2013, un plan visant à maintenir les travailleurs de plus de 45 ans au travail a été adopté par le conseil d'entreprise conformément à la convention collective de travail n°104. Ce plan, d'une durée de deux ans, prévoit de nombreuses mesures en faveur de ce groupe-cible. Celles-ci seront implémentées en 2013 et 2014 : à titre d'exemples :

- Encourager le développement de la carrière des 45+ (entretiens de carrière, bilan de compétences, formations...)
- Sensibiliser le Management et les collaborateurs aux atouts que possède chaque tranche d'âge en privilégiant une approche intergénérationnelle de la gestion des âges. Une telle démarche doit permettre une prise de conscience de la richesse de chaque génération et d'en exploiter les complémentarités.
- Instaurer un système de parrainage afin de favoriser la transmission des valeurs de l'entreprise. L'étape suivante consistera à développer le mentorat, pour valoriser les connaissances des seniors et éviter la perte des savoirs au moment de leur départ.

Enfin, Ethias souhaite poursuivre sa politique de gestion de la diversité et particulièrement celle concernant les femmes en leur offrant un programme de développement vers les fonctions de management. Dans cette perspective, Ethias a collaboré en 2012 avec le Selor et a implémenté le programme TOP SKILLS qui vise à identifier les freins aux candidatures et à l'évolution des femmes, à les aider à se développer et à démystifier les exigences liées aux postes de management. Ce programme, ayant rencontré un vif succès, a été renouvelé en 2013. Une formation « le Leadership au féminin » a également été proposée aux participantes ainsi qu'une formation relative au networking. Ethias souhaite de la sorte réaffirmer l'importance du management efficace des talents comme moteur d'une croissance durable.

4 Evènements survenus après la clôture de l'exercice

Aucun évènement susceptible d'avoir une influence significative sur les comptes n'est survenu après la clôture de l'exercice.

5 Indications sur les circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

5.1 Commission européenne

En mai 2010, la Commission européenne a considéré que la recapitalisation d'Ethias par les pouvoirs publics était conforme à la réglementation européenne sur les aides d'état, sous réserve de la réalisation de divers engagements avant fin 2013, dont l'objectif était le redressement de la situation financière de la société.

Hormis le désengagement de la Vie Particuliers et la distribution d'un dividende aux actionnaires publics, réalisés partiellement compte tenu de l'évolution défavorable des conditions de marché pour l'un et la nécessité de donner priorité au renforcement des fonds propres en vue de la prochaine entrée en vigueur de la réglementation Solvency II pour l'autre, l'ensemble des engagements pris vis-à-vis de la Commission européenne, tant ceux relatifs à la gouvernance et à la diminution des risques sur investissements que ceux portant sur des cessions d'activités ou sur la rentabilité technique, ont été respectés jusqu'à fin décembre 2013.

Les deux engagements précités n'ayant pas été satisfaits selon l'échéance fixée, la Commission européenne devrait prochainement prendre une décision sur des engagements modifiés qui devraient être respectés par Ethias au-delà de 2013.

Les négociations qui ont récemment été menées avec les représentants de la Commission conduiront plus que probablement à des engagements modifiés qui n'affecteront en rien les comptes annuels au 31 décembre 2013. Les règles d'évaluation appliquées à cette dernière date restent dès lors adéquates.

5.2 Litige fiscal

Nous vous renvoyons pour ce point aux commentaires repris à l'annexe 23 des comptes annuels.

6 Justification de l'indépendance et de la compétence des membres du comité d'audit et de risques d'Ethias SA

Le comité d'audit et de risques est composé de quatre administrateurs non exécutifs, dont un administrateur indépendant. Afin de renforcer l'efficacité de ce comité, participent également aux réunions, sans en être membres, le président et le vice-président du comité de direction, l'auditeur interne, le CRO et le cas échéant le commissaire agréé.

Le comité d'audit et de risques est présidé par Monsieur Claude Desseille, administrateur indépendant et est par ailleurs composé de Madame Chris Verhaegen et Messieurs De Lembre et Grafé.

M. Desseille est licencié en actuariat, en mathématiques et en astrophysique. Il bénéficie d'une solide expérience dans le domaine de l'assurance et de la finance. Il a notamment été président et CEO de Winterthur Europe Assurances et membre du conseil du Crédit Suisse Financial Services, administrateur de la BBL et président d'Assuralia. Il répond aux critères d'indépendance fixés par l'article 526 ter du code des sociétés.

Mme Verhaegen est licenciée en droit et a été secrétaire générale de PensionsEurope jusqu'au 31 décembre 2011. Au sein de l'EIOPA (European Insurance and Occupational Pensions Authority, Francfort-sur-le-Main), elle a été présidente (jusqu'en octobre 2013) et est actuellement membre du groupe de consultation en matière de retraites complémentaires. Jusqu'en octobre 2013, elle a également été membre du groupe de consultation en matière d'assurance et de réassurance. Par ailleurs, elle a été pendant dix ans directrice de l'Association Belge des Fonds de Pension et membre de la Commission des Assurances.

M. De Lembre est docteur en sciences économiques. Sa carrière professionnelle a été consacrée au révisorat d'entreprises et à l'enseignement universitaire dans les domaines du droit comptable belge, des normes IFRS et de l'audit interne et externe. Comme partenaire d'Ernst & Young, il a été réviseur d'entreprises agréé par la CBFA pour les banques et sociétés cotées en bourse. Il a également été président d'Ernst & Young Belgique ainsi que professeur à l'Université de Gand et à la Vlerick Leuven Gent Management School. M. De Lembre est par ailleurs président du conseil d'administration d'Ethias s.a.

M. Grafé est docteur en droit, avocat honoraire spécialisé en matière commerciale et a embrassé une longue carrière politique. Membre du comité de contrôle et ensuite administrateur d'Ethias depuis de nombreuses années, il a présidé le conseil d'administration de 2001 à 2007. M. Grafé a en outre été président du collège des commissaires d'Intermosane et président du conseil d'administration de l'Office Régional de l'Informatique et de la Commission Permanente « Droit commercial et économique » de la Chambre des Représentants.

7 Fonctions externes exercées par les dirigeants d'Ethias SA (au 31/01/2014)

Conformément à la circulaire de la CBFA PPB-2006-13-CPB-CPA concernant l'exercice de fonctions extérieures par les dirigeants d'entreprises d'assurances notamment, nous publions la liste des fonctions extérieures exercées par les administrateurs et les dirigeants effectifs d'Ethias SA dans des sociétés autres que celles avec lesquelles Ethias SA entretient des liens étroits.

Ne sont pas reprises dans cette liste les fonctions extérieures exercées dans des organismes de placement collectif, des sociétés patrimoniales et des sociétés dites de « management ».

| Administrateurs d'Ethias SA | | | |
|-----------------------------|--|---|--|
| Nom | Société | Siège social | Fonction exercée |
| Bacquelaine Daniel | Chaufontaine Promotion | avenue du Centenaire 14 4053 Embourg | Président du Conseil d'administration |
| | Régie communale autonome | avenue du Centenaire 14 4053 Embourg | Président du Conseil d'administration |
| Braggaar Jacques | Société wallonne des aéroports | avenue des Dessus-de-Lives 8 5101 Namur | Administrateur |
| | Union nationale des mutualités socialistes | rue Saint-Jean 32-38 1000 Bruxelles | Administrateur - Secrétaire général adjoint |
| De Lembre Erik | C.L.U. Invest | rue des Chartreux 45 1000 Bruxelles | Président du Conseil d'administration |
| | Partena Business Services | rue des Chartreux 45 1000 Bruxelles | Président du Conseil d'administration |
| Desseille Claude | 2 I Immo Invest | Bois Héros 15 1380 Lasne | Président du Conseil d'administration |
| | Actualic | Avenue des Myrtilles 56 1180 Uccle | Gérant |
| | Allfin | rue des Colonies 56 1000 Bruxelles | Administrateur |
| | Moury Management | rue Sainte-Marie 24 4000 Liège | Administrateur indépendant |
| | Warehouses Estates Belgium | avenue Jean Mermoz 29 6041 Gosselies | Administrateur indépendant |
| Grafé Jean-Pierre | Liège-Airport | Aéroport de Bierset, Bâtiment 44 4460 Grâce-Hollogne | 1 ^{er} Vice-Président du Conseil d'administration et du Comité de direction |
| | Liège-Airport Business Park | Aéroport de Bierset, Bâtiment 44 4460 Grâce-Hollogne | Administrateur |
| | Liège-Airport Security | Aéroport de Bierset, Bâtiment 44 4460 Grâce-Hollogne | Président du Conseil d'administration |
| | Société de développement de Liège-Guillemins | rue Lambert Lombard 3 4000 Liège | Administrateur |
| Neyt Philip | Curalia (Entreprise d'assurances) | rue Archimède 61 1000 Bruxelles | Administrateur |
| | Eurco Ltd | George's Dock 6 Ifsc Dublin (Irlande) | Administrateur |
| | Leo Stevens en Cie (Entreprise d'investissement) | Schildersstraat 33 2000 Antwerpen | Gérant |
| | Vladubel | avenue du Port 2 1080 Bruxelles | Administrateur |
| Stevaert Steve | Dela Investment Belgium (Entreprise d'assurances) | De Keyserlei 5/14 2018 Antwerpen | Administrateur |
| | Elia Asset | boulevard de l'Empereur 20 1000 Bruxelles | Administrateur |
| | Elia System Operator | boulevard de l'Empereur 20 1000 Bruxelles | Administrateur |
| | Gault Millau Benelux | rue Royale 100 1000 Bruxelles | Président du Conseil d'administration |
| Verhaegen Chris | Coopération technique belge | rue Haute 147 1000 Bruxelles | Administratrice |

| Dirigeants effectifs d'Ethias SA | | | |
|---|---|--|-------------------------|
| Nom | Société | Siège social | Fonction exercée |
| Closon Vincent | Fonds commun de Garantie Automobile | rue de la Charité 33 1210 Saint-Josse-ten-Noode | Administrateur |
| Lallemand Philippe | Meusinvest (Holding financier) | rue Lambert Lombard 3 4000 Liège | Administrateur |
| | Société fédérale de participations et d'investissement (Holding financier) | avenue Louise 54/1 1050 Bruxelles | Administrateur |
| | Socofe (Holding financier) | avenue Maurice Destenay 13 4000 Liège | Administrateur |
| | Sowalfin (Holding financier) | avenue Maurice Destenay 13 4000 Liège | Administrateur |
| | Techspace Aero | route de Liers 121 4041 Herstal | Administrateur |
| | Wespavia (Holding financier) | avenue Maurice Destenay 13 4000 Liège | Administrateur |

8 Rapport du commissaire sur les comptes annuels de l'exercice clôturé le 31 décembre 2013

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport dans le cadre de notre mandat de Commissaire. Le présent rapport reprend notre opinion sur les comptes annuels pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2013, tels que définis ci-dessous, ainsi que les déclarations complémentaires requises. Les comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2013, le compte de résultats de l'exercice clôturé à cette date et l'annexe.

Rapport sur les comptes annuels – Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels d'Ethias SA (« la Société ») pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2013. Ces comptes annuels, dont le total du bilan s'élève à EUR 20.533.406.354 et dont le compte de résultats de l'exercice se solde par un bénéfice à affecter de EUR 110.110.786, ont été établis conformément au référentiel comptable applicable aux entreprises d'assurances en Belgique.

Responsabilité du Conseil d'administration relative à l'établissement des comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable aux entreprises d'assurances en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du Commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit (normes « ISA »). Ces normes requièrent que nous nous conformions aux exigences déontologiques. En tant que Commissaire, il nous appartient de planifier et de réaliser notre audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures destinées à recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations rapportés dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève de notre jugement. En procédant à cette évaluation des risques, nous avons pris en compte le contrôle interne de la Société relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion et l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels. Nous avons obtenu du Conseil d'administration et des préposés à l'administration de la Société, toutes les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2013, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clôturé à cette date, conformément au référentiel comptable applicable aux entreprises d'assurances en Belgique.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur l'information divulguée sous l'annexe 23 des comptes annuels. Celle-ci révèle que la Société est confrontée à un litige avec l'administration fiscale. Ce litige porte sur un montant de EUR 367,5 millions, comptabilisé tant au passif du bilan, sous la rubrique G.V.1.a) « Autres dettes - Dettes fiscales, salariales et sociales - Impôts » qu'à l'actif, sous la rubrique E.III « Autres créances ». Dans l'état actuel des choses, bien que le montant en question ait été réglé à l'Etat, le Conseil d'administration estime que la position défendue par la Société reste fondée. Il n'a dès lors pas jugé utile de procéder à la comptabilisation d'une réduction de valeur sur la créance comptabilisée à la suite du règlement de l'impôt contesté.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'établissement, le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect, par la Société, des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du Code des sociétés et des statuts de la Société relèvent de la responsabilité du Conseil d'administration.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (normes « ISA ») applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes annuels:

- Le rapport de gestion traite des informations requises par le Code des sociétés et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée. Il ne nous appartient par ailleurs pas d'émettre un avis sur la description de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous confirmons néanmoins que les renseignements repris dans le rapport de gestion ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité de votre Société est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables aux entreprises d'assurances en Belgique.
- L'affectation des résultats qui vous est proposée est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.
- Il convient de souligner, qu'au 31 décembre 2013, la Société ne s'est pas entièrement conformée aux engagements qu'elle avait pris vis-à-vis de la Commission Européenne. En effet, force est de constater qu'elle ne s'est pas totalement désengagée de son activité Vie Particuliers. De ce fait, et comme le mentionne le rapport de gestion du Conseil d'administration sous le point 5.1, il est plus probable que de nouveaux engagements lui seront imposés par la Commission Européenne. Ces nouveaux engagements ne devraient en rien affecter les comptes annuels établis au 31 décembre 2013.
- Comme le souligne le Conseil d'administration dans son rapport de gestion, la qualité du système de contrôle interne en vigueur au sein de la Société s'est améliorée. Toutefois, selon les administrateurs, le système de contrôle interne d'Ethias SA reste perfectible sur certains points d'importance. Nous encourageons les membres du Comité de direction à poursuivre les efforts d'amélioration dans ce domaine.
- Conscient des défis que présente la réforme « Solvency II » pour la Société, son Comité de direction a décidé de lui réserver une attention particulière. Comme le précise le rapport de gestion du Conseil d'administration sous le point 3.6.2, plusieurs projets visant à atteindre les standards requis par la réforme ont été lancés et sont en voie de réalisation.
- En novembre dernier, le Conseil d'administration a décrété le versement d'un acompte de EUR 25,0 millions à valoir sur le dividende de l'exercice 2013. Le rapport que nous avons établi en la circonstance, conformément au prescrit de l'article 618 du Code des sociétés, est annexé.

Le Commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises scrl
Représentée par:

Jacques Tison
Réviseur d'Entreprises

9 Précisions sur les rubriques du bilan et du compte de résultats

9.1 Bilan

9.1.1 Actif

Rubrique B. Actifs incorporels

- I. Frais d'établissement : concerne les frais d'émission d'obligations subordonnées ainsi que les frais liés à la restructuration du groupe.
- II. Immobilisations incorporelles : il s'agit des montants engagés pour le changement de nom, des montants investis au titre de "droits" dans le "tax shelter" et de montants concernant de gros développements informatiques.

Rubrique C. Placements

- I. Terrains et constructions.
 - 1. Immeubles utilisés par l'entreprise dans le cadre de son activité propre : immeubles sociaux.
 - 2. Autres : comprend les immeubles destinés à la location ainsi que les acomptes versés sur les immeubles professionnels en construction.

Rubrique E. Créances

- I. Créances nées d'opérations d'assurance directe
 - 1. Preneurs d'assurance : il s'agit essentiellement de sommes dues par nos assurés.
 - 3. Autres : comprend les sommes dues par les diverses compagnies d'assurances, les prévisions de recours ainsi que les prestations payées en 2013 mais ayant effet en 2014.
- II. Créances nées d'opérations de réassurance : regroupe les créances sur les réassureurs.
- III. Autres créances : comprend les cautionnements versés, les débiteurs hypothécaires particuliers et organismes affiliés, les intérêts sur valeurs disponibles relatifs à 2013 et perçus en 2014, diverses créances fiscales.

Rubrique F. Autres éléments d'actif

- I. Actifs corporels : comprend les installations, machines, équipements électroniques, outillages, mobilier, matériel roulant et les stocks.
- II. Valeurs disponibles : espèces en caisse et les avoirs dans les différentes banques dont le terme est inférieur à un mois.

Rubrique G. Comptes de régularisation

- I. Intérêts et loyers acquis et non échus : revenus des valeurs mobilières en portefeuille et des dépôts en banque acquis à l'exercice 2013 mais dont l'encaissement ne s'effectuera qu'en 2014.

9.1.2 Passif

Rubrique E. Provisions pour autres risques et charges

- III. Autres provisions : il s'agit principalement de provisions pour risques financiers.

Rubrique G. Dettes

- I. Dettes nées d'opérations d'assurance directe : comprend les primes payées avant l'échéance, les sommes dues à divers souscripteurs et les prestations à liquider.
- IV. Dettes envers des établissements de crédit : comprend principalement des repo.
- V. Autres dettes
 - 2. Autres : comprend essentiellement les fournisseurs, les factures à recevoir, les versements en attente d'imputation, les capitaux non liquidés sur prêts, les opérations de bourse à liquider.

Rubrique H. Comptes de régularisation.

Comprend principalement les intérêts courus non échus sur les emprunts obligataires.

9.2 Compte de résultats

9.2.1 Compte technique

Rubrique 2 : Produits des placements - Compte technique vie.

Rubrique 2bis : Produits des placements - Compte technique non-vie.

bb) produits provenant d'autres placements : sont portés sous ces postes, les produits des placements qui sont des valeurs représentatives des provisions techniques et des dettes techniques.

Rubrique 3 : Autres produits techniques nets de réassurance - Compte technique non-vie.

Il s'agit notamment de produits liés à la gestion RDR (Règlement Direct/Directe regeling).

Rubrique 5 : Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance - Compte technique non-vie.

Il s'agit de la variation de la provision d'indexation en loi de 1971 et de la quote-part (95 %) de la variation du fonds d'indexation en loi de 1967.

Rubrique 6 : Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance - Compte technique vie.

Ce poste comprend la variation de la provision d'assurance "vie".

Rubrique 8 : Autres charges techniques nettes de réassurance - Compte technique non-vie.

Prend principalement le montant des capitaux transférés au Fonds des accidents du travail en loi de 1971.

Rubrique 11 : Autres charges techniques nettes de réassurance - Compte technique vie.

Il s'agit principalement de la taxe sur participations bénéficiaires et de la taxe sur certaines provisions mathématiques vie.

9.2.2 Compte non technique

Rubrique 7 : Autres produits.

Ce poste comprend principalement les commissions reçues des coassureurs ainsi que des intérêts moratoires

Rubrique 8 : Autres charges.

Il s'agit des amortissements des machines, équipements électroniques, mobilier et matériel roulant, des immobilisations incorporelles, de moins-values sur réalisations de créances, de réductions de valeurs sur créances et d'une utilisation et reprise de provision pour réduction de valeurs ainsi qu'une provision pour autres risques et charges.

10 Bilan, comptes de résultats et annexes

Chiffres (en unités d'euro) arrêtés au 31 décembre 2013 par le Conseil d'administration le 1^{er} avril 2014 et vérifiés par le Commissaire le 9 mai 2014.

10.1 Bilan

| Actif | 2013 | 2012 |
|---|-----------------------|-----------------------|
| B. Actifs incorporels | 871.139 | 5.134.020 |
| I. Frais d'établissement | 824.816 | 4.790.716 |
| II. Immobilisation | 46.323 | 343.304 |
| 2. Autres immobilisations incorporelles | 46.323 | 343.304 |
| C. Placements | 17.571.361.559 | 18.058.596.608 |
| I. Terrains et constructions | 264.697.060 | 251.480.933 |
| 1. Immeubles utilisés par l'entreprise dans le cadre de son activité propre | 85.137.669 | 89.590.262 |
| 2. Autres | 179.559.391 | 161.890.671 |
| II. Placements dans des entreprises liées et participations | 609.801.860 | 551.705.274 |
| - Entreprises liées | 428.923.226 | 378.238.135 |
| 1. Participations | 428.923.226 | 378.238.135 |
| - Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation | 180.878.634 | 173.467.139 |
| 3. Participations | 150.241.384 | 173.467.139 |
| 4. Bons, obligations et créances | 30.637.250 | 0 |
| III. Autres placements financiers | 15.647.416.185 | 16.365.491.563 |
| 1. Actions, parts et autres titres à revenu variable | 461.408.030 | 450.214.822 |
| 2. Obligations et autres titres à revenu fixe | 13.890.101.532 | 14.314.456.773 |
| 4. Prêts et crédits hypothécaires | 720.522.079 | 803.902.493 |
| 5. Autres prêts | 483.062.333 | 416.952.065 |
| 6. Dépôts auprès des établissements de crédit | 88.757.493 | 377.726.401 |
| 7. Autres | 3.564.718 | 2.239.009 |
| IV. Dépôts auprès des entreprises cédantes | 1.049.446.454 | 889.918.838 |
| D. Placements relatifs aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités 'vie' et dont le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise | 476.546.899 | 515.005.364 |
| Dbis. Parts des réassureurs dans les provisions techniques | 141.190.838 | 1.425.011.624 |
| I. Provision pour primes non acquises et risques en cours | 1.605.469 | 1.780.969 |
| II. Provision d'assurance 'vie' | 0 | 1.250.080.301 |
| III. Provision pour sinistres | 139.585.369 | 173.150.354 |
| E. Créances | 1.192.125.065 | 1.031.260.725 |
| I. Créances nées d'opérations d'assurance directe | 176.268.522 | 190.473.431 |
| 1. Preneurs d'assurance | 79.436.882 | 98.910.684 |
| 2. Intermédiaires d'assurance | 23.005.228 | 21.860.165 |
| 3. Autres | 73.826.412 | 69.702.582 |
| II. Créances nées d'opérations de réassurance | 65.006.071 | 39.876.805 |
| III. Autres créances | 950.850.472 | 800.910.489 |
| F. Autres éléments d'actif | 875.975.617 | 877.322.786 |
| I. Actifs corporels | 6.085.562 | 5.686.909 |
| II. Valeurs disponibles | 869.890.055 | 871.635.877 |
| G. Comptes de régularisation | 275.335.237 | 290.231.339 |
| I. Intérêts et loyers acquis non échus | 275.335.237 | 290.231.339 |
| Total de l'actif | 20.533.406.354 | 22.202.562.466 |

| Passif | 2013 | 2012 |
|---|-----------------------|-----------------------|
| A. Capitaux propres | 1.262.767.502 | 1.177.595.078 |
| I. Capital souscrit ou fonds équivalent, net du capital non appelé | 1.000.000.000 | 1.000.000.000 |
| 1. Capital souscrit | 1.000.000.000 | 1.000.000.000 |
| III. Plus-value de réévaluation | 34.576.715 | 35.272.739 |
| IV. Réserves | 17.332.416 | 11.064.754 |
| 1. Réserve légale | 14.525.000 | 9.015.000 |
| 3. Réserves immunisées | 1.539.067 | 1.414.707 |
| 4. Réserves disponibles | 1.268.349 | 635.047 |
| V. Résultat reporté | 210.858.371 | 131.257.585 |
| 1. Bénéfice reporté | 210.858.371 | 131.257.585 |
| B. Passifs subordonnés | 325.000.000 | 325.000.000 |
| C. Provisions techniques | 17.482.566.941 | 18.050.204.637 |
| I. Provisions pour primes non acquises et risques en cours | 251.366.612 | 239.548.413 |
| II. Provision d'assurance 'vie' | 13.951.309.700 | 14.575.979.544 |
| III. Provision pour sinistres | 3.030.411.283 | 2.997.730.207 |
| IV. Provision pour participations aux bénéfices et ristournes | 13.399.626 | 11.203.299 |
| V. Provision pour égalisation et catastrophes | 32.415.238 | 29.125.821 |
| VI. Autres provisions techniques | 203.664.482 | 196.617.353 |
| D. Provisions techniques relatives aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités 'vie' lorsque le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise | 476.546.899 | 515.005.364 |
| E. Provisions pour risques et charges | 181.630.044 | 110.577.049 |
| I. Provisions pour pensions et obligations similaires | 22.081.947 | 23.923.662 |
| II. Provisions pour impôts | 792.499 | 728.464 |
| III. Autres provisions | 158.755.598 | 85.924.923 |
| F. Dépôts reçus des réassureurs | 67.775.750 | 1.303.960.247 |
| G. Dettes | 733.842.020 | 717.160.051 |
| I. Dettes nées d'opérations d'assurance directe | 114.358.556 | 128.912.165 |
| II. Dettes nées d'opérations de réassurance | 3.624.080 | 5.152.603 |
| IV. Dettes envers des établissements de crédit | 19.391.963 | 31.061.032 |
| V. Autres dettes | 596.467.421 | 552.034.251 |
| 1. Dettes fiscales, salariales et sociales | 438.537.980 | 435.623.277 |
| a) impôts | 395.433.869 | 394.997.380 |
| b) rémunérations et charges sociales | 43.104.111 | 40.625.897 |
| 2. Autres | 157.929.441 | 116.410.974 |
| H. Comptes de régularisation | 3.277.198 | 3.060.040 |
| Total du passif | 20.533.406.354 | 22.202.562.466 |

10.2 Compte de résultats

| I. Compte technique non-vie | 2013 | 2012 |
|---|----------------------|----------------------|
| 1. Primes acquises nettes de réassurance | 1.208.553.563 | 1.179.653.490 |
| a) Primes brutes | 1.266.008.498 | 1.236.528.958 |
| b) Primes cédées aux réassureurs (-) | -45.672.523 | -48.389.753 |
| c) Variation de la provision pour primes non acquises et risques en cours, brute de réassurance (augmentation -, réduction +) | -11.606.912 | -8.168.316 |
| d) Variation de la provision pour primes non acquises et risques en cours, part des réassureurs (augmentation +, réduction -) | -175.500 | -317.399 |
| 2bis. Produits des placements | 153.027.679 | 221.703.345 |
| a) Produits des placements dans des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation | 11.824.207 | 9.575.536 |
| aa) entreprises liées | 7.947.798 | 5.972.055 |
| 1° participations | 7.947.798 | 5.972.055 |
| bb) autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation | 3.876.409 | 3.603.481 |
| 1° participations | 3.876.409 | 3.603.481 |
| b) Produits des autres placements | 125.845.589 | 160.275.084 |
| aa) produits provenant des terrains et constructions | 886.770 | 2.252.669 |
| bb) produits provenant d'autres placements | 124.958.819 | 158.022.415 |
| c) Reprises de corrections de valeur sur placements | 11.508.381 | 19.283.469 |
| d) Plus-values sur réalisations | 3.849.502 | 32.569.256 |
| 3. Autres produits techniques nets de réassurance | 1.753.246 | 2.732.036 |
| 4. Charge des sinistres, nette de réassurance (-) | -877.637.327 | -882.926.095 |
| a) Montants payés nets | 808.473.268 | 839.497.286 |
| aa) montants bruts | 837.340.007 | 866.766.070 |
| bb) part des réassureurs (-) | -28.866.739 | -27.268.784 |
| b) Variation de la provision pour sinistres, nette de réassurance (augmentation +, réduction -) | 69.164.059 | 43.428.809 |
| aa) variation de la provision pour sinistres, brute de réassurance (augmentation +, réduction -) | 35.599.074 | 39.038.941 |
| bb) variation de la provision pour sinistres, part des réassureurs (augmentation -, réduction +) | 33.564.985 | 4.389.868 |
| 5. Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance (augmentation -, réduction +) | -7.047.128 | 2.220.670 |
| 6. Participations aux bénéfices et ristournes, nettes de réassurance (-) | -7.345.905 | -6.802.280 |
| 7. Frais d'exploitation nets (-) | -190.239.893 | -184.430.335 |
| a) Frais d'acquisition | 141.906.522 | 136.427.794 |
| c) Frais d'administration | 54.182.280 | 50.500.529 |
| d) Commissions reçues des réassureurs et participations aux bénéfices (-) | -5.848.909 | -2.497.988 |
| 7bis. Charges des placements (-) | -54.325.456 | -121.239.106 |
| a) Charges de gestion des placements | 31.284.679 | 11.568.630 |
| b) Corrections de valeurs sur placements | 15.115.614 | 46.983.407 |
| c) Moins-values sur réalisations | 7.925.163 | 62.687.069 |
| 8. Autres charges techniques, nettes de réassurance (-) | -21.941.804 | -17.826.335 |
| 9. Variation de la provision pour égalisation et catastrophes, nette de réassurance (augmentation -, réduction +) | -3.289.416 | -4.474.238 |
| 10. Résultat du compte technique non-vie | | |
| Bénéfice (+) | 201.507.559 | 188.611.152 |

| II. Compte technique vie | | 2013 | 2012 |
|---------------------------------|--|-----------------------|-----------------------|
| 1. | Primes nettes de réassurance | 1.423.917.196 | 1.166.749.270 |
| a) | Primes brutes | 1.450.125.623 | 1.236.008.888 |
| b) | Primes cédées aux réassureurs (-) | -26.208.427 | -69.259.618 |
| 2. | Produits des placements | 695.733.066 | 913.734.885 |
| a) | Produits des placements dans des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation | 28.940.182 | 25.367.954 |
| aa) | entreprises liées | 26.573.267 | 22.711.212 |
| 1° | participations | 26.573.267 | 22.711.212 |
| bb) | autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation | 2.366.915 | 2.656.742 |
| 1° | participations | 2.366.915 | 2.656.742 |
| b) | Produits des autres placements | 536.216.770 | 560.059.837 |
| aa) | produits provenant des terrains et constructions | 10.429.082 | 5.550.282 |
| bb) | produits provenant d'autres placements | 525.787.688 | 554.509.555 |
| c) | Reprises de corrections de valeur sur placements | 65.912.493 | 163.432.904 |
| d) | Plus-values sur réalisations | 64.663.621 | 164.874.190 |
| 3. | Corrections de valeur sur placements du poste D. de l'actif (produits) | 36.877.272 | 52.351.226 |
| 4. | Autres produits techniques nets de réassurance | 1.498.701 | 1.153.835 |
| 5. | Charge des sinistres, nette de réassurance (-) | -2.751.553.210 | -3.268.864.028 |
| a) | Montants payés nets | 2.752.002.767 | 3.268.257.422 |
| aa) | montants bruts | 2.769.872.943 | 3.299.500.284 |
| bb) | part des réassureurs (-) | -17.870.176 | -31.242.862 |
| b) | Variation de la provision pour sinistres, nette de réassurance (augmentation +, réduction -) | -449.557 | 606.606 |
| aa) | variation de la provision pour sinistres, brute de réassurance (augmentation +, réduction -) | -449.557 | 606.606 |
| 6. | Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance (augmentation -, réduction +) | 779.203.561 | 1.555.995.792 |
| a) | Variation de la provision d'assurance 'vie', nette de réassurance (augmentation -, réduction +) | 737.845.096 | 1.573.645.262 |
| aa) | variation de la provision d'assurance 'vie', brute de réassurance (augmentation -, réduction +) | 730.246.614 | 1.537.167.970 |
| bb) | variation de la provision d'assurance 'vie', part des réassureurs (augmentation +, réduction -) | 7.598.482 | 36.477.292 |
| b) | Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance (augmentation -, réduction +) | 41.358.465 | -17.649.470 |
| 7. | Participation aux bénéfices et ristournes, nettes de réassurance (-) | -2.199.512 | -1.431.493 |
| 8. | Frais d'exploitation nets (-) | -34.916.541 | -30.093.047 |
| a) | Frais d'acquisition | 21.907.119 | 16.977.255 |
| c) | Frais d'administration | 13.009.422 | 13.115.792 |
| 9. | Charges des placements (-) | -196.017.064 | -337.910.929 |
| a) | Charges de gestion des placements | 100.375.232 | -61.127.210 |
| b) | Corrections de valeurs sur placements | 36.447.338 | 228.021.792 |
| c) | Moins-values sur réalisations | 59.194.494 | 171.016.347 |
| 10. | Corrections de valeur sur placements du poste D. de l'actif (charges) (-) | -18.073.245 | -11.318.075 |
| 11. | Autres charges techniques, nettes de réassurance (-) | -17.323.413 | -17.860.905 |
| 13. | Résultat du compte technique vie | | |
| | Bénéfice (+) | - | 22.506.531 |
| | Perte (-) | -82.853.189 | - |

| III. Compte non technique | 2013 | 2012 |
|--|--------------------|--------------------|
| 1. Résultat du compte technique non-vie | | |
| Bénéfice (+) | 201.507.559 | 188.611.152 |
| 2. Résultat du compte technique vie | | |
| Bénéfice (+) | | 22.506.531 |
| Perte (-) | -82.853.189 | |
| 3. Produits des placements | 21.647.923 | 29.395.952 |
| b) Produits des autres placements | 14.277.598 | 15.368.033 |
| bb) produits provenant d'autres placements | 14.277.598 | 15.368.033 |
| c) Reprises de corrections de valeur sur placements | 7.160.500 | 13.606.176 |
| d) Plus-values sur réalisations | 209.825 | 421.743 |
| 5. Charges des placements (-) | -21.587.712 | -42.748.121 |
| a) Charges de gestion des placements | 17.532.622 | 28.637.049 |
| b) Corrections de valeurs sur placements | 3.917.231 | 10.681.947 |
| c) Moins-values sur réalisations | 137.859 | 3.429.125 |
| 7. Autres produits | 12.598.786 | 12.503.429 |
| 8. Autres charges (-) | -36.194.868 | -27.825.984 |
| 8bis. Résultat courant avant impôts | | |
| Bénéfice (+) | 95.118.499 | 182.442.959 |
| 12. Charges exceptionnelles (-) | - | -2.348 |
| 13. Résultat exceptionnel | | |
| Perte (-) | - | -2.348 |
| 15. Impôts sur le résultat (-/+) | 15.180.681 | -24.856 |
| 15bis. Impôts différés (-/+) | -64.035 | -728.106 |
| 16. Résultat de l'exercice | | |
| Bénéfice (+) | 110.235.145 | 181.687.649 |
| 17. a) Prélèvements sur les réserves immunisées | 246.019 | 379 |
| b) Transfert aux réserves immunisées (-) | -370.378 | -1.415.443 |
| 18. Résultat de l'exercice à affecter | | |
| Bénéfice (+) | 110.110.786 | 180.272.585 |

| Affectations et prélèvements | 2013 | 2012 |
|---|--------------------|----------------------|
| A. Bénéfice à affecter | 241.368.371 | - |
| Perte à affecter (-) | - | -894.382.219 |
| 1. Bénéfice de l'exercice à affecter | 110.110.786 | 180.272.585 |
| 2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent | 131.257.585 | - |
| Perte reportée de l'exercice précédent (-) | - | -1.074.654.804 |
| B. Prélèvement sur les capitaux propres | - | 1.074.654.804 |
| 1. sur le capital et les primes d'émission | - | 1.074.654.804 |
| C. Affectations aux capitaux propres (-) | -5.510.000 | -9.015.000 |
| 2. à la réserve légale | 5.510.000 | 9.015.000 |
| D. Résultat à reporter | | |
| 1. Bénéfice à reporter (-) | -210.858.371 | -131.257.585 |
| F. Bénéfice à distribuer (-) | -25.000.000 | -40.000.000 |
| 1. Rémunération du capital | 25.000.000 | 40.000.000 |

10.3 Annexe

N°1. Etat des actifs incorporels, des immeubles de placement et des titres de placements

| Dénominations | Postes de l'actif concernés | | | |
|--|-----------------------------|--------------------------------|---|--|
| | B. Actifs incorporels | C.I. Terrains et constructions | C.II.1. Participations dans des entreprises liées | C.II.3. Participations dans des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation |
| a) Valeurs d'acquisition | | | | |
| Au terme de l'exercice précédent | 31.002.862 | 311.455.961 | 462.452.231 | 184.418.799 |
| Mutations de l'exercice : | | | | |
| - Acquisitions | - | 31.307.345 | 298.556.461 | 9.200.557 |
| - Cessions et retraits | - | -29.098.262 | -396.003.834 | -32.603.515 |
| - Transfert d'une rubrique à l'autre | - | - | - | 11.214.024 |
| - Autres mutations | - | - | - | - |
| Au terme de l'exercice | 31.002.862 | 313.665.044 | 365.004.858 | 172.229.865 |
| b) Plus-values | | | | |
| Au terme de l'exercice précédent | | 31.058.927 | 72.345.152 | 7.158.510 |
| Mutations de l'exercice : | | | | |
| - Actées | | - | - | - |
| - Annulées | | - | - | -1.597.898 |
| Au terme de l'exercice | | 31.058.927 | 72.345.152 | 5.560.612 |
| c) Amortissements et réductions de valeur | | | | |
| Au terme de l'exercice précédent | 25.868.842 | 91.033.955 | 156.559.248 | 9.369.357 |
| Mutations de l'exercice : | | | | |
| - Actées | 4.262.881 | 9.084.186 | 2.745.660 | 1.307.393 |
| - Repris car excédentaires | - | - | -3.431.942 | -1.591 |
| - Annulées | - | -20.091.230 | -148.220.858 | -736 |
| Au terme de l'exercice | 30.131.723 | 80.026.911 | 7.652.108 | 10.674.423 |
| c) Montants non appelés | | | | |
| Au terme de l'exercice précédent | | | | 8.740.813 |
| Mutations de l'exercice : | | | 774.676 | 8.133.857 |
| Au terme de l'exercice | | | 774.676 | 16.874.670 |
| Valeur comptable nette au terme de l'exercice | 871.139 | 264.697.060 | 428.923.226 | 150.241.384 |

| Dénominations | Postes de l'actif concernés | | |
|--|---|--|---|
| | C.II.4. Bons, obligations et créances dans des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation | C.III.1. Actions, parts et autres titres à revenu variable | C.III.2. Obligations et autres titres à revenu fixe |
| a) Valeurs d'acquisition | | | |
| Au terme de l'exercice précédent | - | 486.070.401 | 14.461.255.416 |
| Mutations de l'exercice : | | | |
| - Acquisitions | - | 374.799.694 | 7.059.039.711 |
| - Cessions et retraits | - | -375.013.263 | -7.576.049.796 |
| - Transfert d'une rubrique à l'autre | - | -15.001.380 | 3.787.356 |
| - Autres mutations | 30.637.250 | - | 2.876.816 |
| Au terme de l'exercice | 30.637.250 | 470.855.452 | 13.950.909.503 |
| b) Plus-values | | | |
| Au terme de l'exercice précédent | | - | |
| Mutations de l'exercice : | | | |
| - Actées | | | - |
| - Annulées | | | - |
| Au terme de l'exercice | | | - |
| c) Amortissements et réductions de valeur | | | |
| Au terme de l'exercice précédent | - | 17.434.829 | 146.798.643 |
| Mutations de l'exercice : | | | |
| - Actées | - | 7.304.423 | 45.549.408 |
| - Repris car excédentaires | - | -4.571.108 | -71.049.475 |
| - Annulées | - | -10.868.172 | -60.490.605 |
| Au terme de l'exercice | - | 9.299.972 | 60.807.971 |
| c) Montants non appelés | | | |
| Au terme de l'exercice précédent | | 18.420.751 | |
| Mutations de l'exercice : | | | |
| Au terme de l'exercice | | -18.273.301 | |
| | | 147.450 | |
| Valeur comptable nette au terme de l'exercice | 30.637.250 | 461.408.030 | 13.890.101.532 |

N°2. Etat des participations et droits sociaux détenus dans d'autres entreprises

| DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO DE T.V.A.. ou du NUMERO NATIONAL | Droits sociaux détenus | | | Données extraites des derniers comptes annuels disponibles | | | |
|--|------------------------|--------|------------------|--|-----------------|---|--------------|
| | directement | | par les filiales | Comptes annuels arrêtés au | Unité monétaire | Capitaux propres | Résultat net |
| | Nombres | % | % | | | (+ ou -) (en milliers d'unités monétaires) | |
| Adehis SA Rue de Néverlée, 12 BP-5020 Temploux BE 0861.023.666 | 0 | 0,00 | 34,88 | 31/12/2012 | EUR | 11.544 | 1.509 |
| Adinfo SA Boulevard Pachéco, 44 B-1000 Bruxelles BE 0414.914.926 | 0 | 0,00 | 34,88 | 31/12/2012 | EUR | 7.597 | 3.174 |
| Afélio SA Clos Chanmurly, 13 B-4000 Liège BE 0536.963.393 | 0 | 0,00 | 51,36 | - | - | - | - |
| Ankaret SA Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0438.840.866 | 248.879 | 100,00 | 0,00 | 31/12/2012 | EUR | 2.530 | -70 |
| AME Conseil SARL Rue Louvigny, 14 L-1946 Luxembourg | 0 | 0,00 | 50,00 | - | - | - | - |
| AME Life Lux SA Boulevard Joseph II, 7 L-1840 Luxembourg | 1 | 0,00 | 10,00 | 31/12/2012 | EUR | 18.997 | 1.562 |
| AME SA Avenue de l'Astronomie, 19 B-1210 Bruxelles NN 466.833.467 | 100.000 | 50,00 | 0,00 | 31/12/2012 | EUR | 48.064 | 1.778 |
| Ariane Building SA Place Saint-Jacques, 11/104 B-4000 Liège BE 0862.467.382 | 4.050 | 25,00 | 0,00 | 31/12/2012 | EUR | -5.604 | -6.621 |
| Ariane Real Estate SA Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0898.866.435 | 200 | 100,00 | 0,00 | 31/12/2012 | EUR | 9.092 | -143 |
| Assurcard nv Interleuvenlaan, 15F B - 3001 Leuven NN 475.433.127 | 1.125 | 25,00 | 0,00 | 31/12/2012 | EUR | 2.790 | 272 |
| Aviabel SA Avenue Brugmann, 10 B-1060 Bruxelles NN 403.248.004 | 4.940 | 24,70 | 0,00 | 31/12/2012 | EUR | 38.341 | 4.752 |
| Bedrijvencentrum Meetjesland-Maldegem Industrielaan, 9A B-9990 Maldegem NN 452.586.063 | 32 | 27,59 | 0,00 | 31/12/2012 | EUR | 522 | -41 |
| Bedrijvencentrum Regio Geraardsbergen Markt Stadhuis, 2 B-9500 Geraardsbergen NN 456.832.584 | 32 | 27,12 | 0,00 | 31/12/2012 | EUR | 644 | 0 |
| Bellefroid nv Genkersteenweg, 390 B-3500 Hasselt BE 0429.884.105 | 13 | 10,40 | 0,00 | 31/12/2012 | EUR | 581 | 144 |
| Bora nv Prins-Bisschopssingel, 73 B-3500 Hasselt BE 0444.533.281 | 484 | 100,00 | 0,00 | 31/12/2012 | EUR | 6.822 | -45 |
| Brussels I Funds nv Generaal Jacqueslaan, 141 B-1050 Brussel NN 477.925.433 | 1.090 | 18,17 | 0,00 | 31/12/2012 | EUR | 2.005 | -418 |
| Carolidaire SCRL Boulevard Mayence, 1 B-6060 Gilly BE 0464.424.815 | 5.000 | 13,19 | 0,00 | 31/12/2012 | EUR | 842 | -1 |
| Centreperts SA Av Franklin Roosevelt, 104 B-1332 Genval BE 0463.891.315 | 80 | 10,00 | 0,00 | 31/12/2012 | EUR | 29 | -77 |
| Cerep Loi 1 SPRL Avenue Ariane, 5 B-1200 Bruxelles BE 0866.441.909 | 126.717 | 35,00 | 0,00 | 31/08/2013 | EUR | 9.585 | -13.163 |
| Cevi nv Bisdomeplein, 3 B 9000 Gent BE 0860.972.295 | 0 | 0,00 | 34,88 | 31/12/2012 | EUR | 9.567 | 2.001 |
| De Oostendse Haard VZW Nieuwpoortsesteenweg, 205 B-8400 Oostende BE 405.277.282 | 1.400 | 16,16 | 0,00 | 31/12/2012 | EUR | 20.952 | 880 |

| DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO DE T.V.A.. ou du NUMERO NATIONAL | Droits sociaux détenus | | | Données extraites des derniers comptes annuels disponibles | | | |
|--|------------------------|--------|------------------|--|-----------------|---|--------------|
| | directement | | par les filiales | Comptes annuels arrêtés au | Unité monétaire | Capitaux propres | Résultat net |
| | Nombres | % | % | | | (+) ou (-) (en milliers d'unités monétaires) | |
| Developpement Cauchy SA Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0832.269.896 | 1.000 | 100,00 | 0,00 | 31/12/2012 | EUR | 82 | 13 |
| DG InfraYield SA Boulevard Pachéco, 44 B-1000 Bruxelles NN 833.921.767 | 1.218.175 | 14,45 | 0,00 | 30/06/2013 | EUR | 7.652 | 556 |
| DG Infra+ SA Boulevard Pachéco, 44 B-1000 Bruxelles NN 894.555.972 | 19.386 | 15,04 | 0,00 | 31/12/2012 | EUR | 40.540 | -825 |
| Ecetia Finances SA Rue Sainte Marie, 5 B - 4000 Liège NN 203.978.726 | 122.549 | 39,88 | 0,08 | 31/12/2011 | EUR | 221.051 | 8.191 |
| E.D.A. SA Avenue de la Cokerie, 9 B-4030 Grivegnée NN 823.162.982 | 10 | 10,00 | 0,00 | 31/12/2012 | EUR | 100 | 35 |
| Ethias Distribution Epargne Crédit SA Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0508.712.243 | 999 | 99,90 | 0,10 | - | - | - | - |
| Ethias Investment RDT-DBI SA (High yield) Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège NN 865 127 063 | 578.096 | 96,17 | 3,83 | 31/12/2012 | EUR | 194.541 | 20.930 |
| Ethias Life Fund Management SA Rue Eugène Ruppert, 12 L-2453 Luxembourg | 1.249 | 99,92 | 0,00 | 31/12/2011 | EUR | 165 | 22 |
| Ethias Patrimoine SA Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège NN 894.377.612 | 40 | 100,00 | 0,00 | 31/12/2012 | EUR | 21.222 | 221 |
| Ethias Service SA Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège NN 825.876.113 | 999 | 99,90 | 0,00 | 31/12/2012 | EUR | 247 | 58 |
| Foncière du Berlaymont SPRL Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0833.012.640 | 1.000 | 100,00 | 0,00 | 31/12/2012 | EUR | -78 | -15 |
| GMF Financial California Street, 50 - Suite 2550 San Francisco CA 94111 - 4624 USA | 0 | 0,00 | 17,01 | 31/12/2012 | USD | 112.247 | 2.419 |
| Goed Arthur nv Prins-Bisschopssingel, 73 B-3500 Hasselt BE 0806.904.101 | 1.000 | 100,00 | 0,00 | 31/12/2012 | EUR | 2.364 | -88 |
| Het Rijksarchief nv Heistraat, 129 B - 2610 Wilrijk BE 0837.321.816 | 2.000 | 100,00 | 0,00 | 31/12/2012 | EUR | 2.014 | 14 |
| Hôtel Wellness SPRL Rue Jaspar, 2 B-4000 Liège BE 0895.274.069 | 0 | 0,00 | 100,00 | 31/12/2012 | EUR | 901 | -2.725 |
| Impulse Microfinance Investment Fund Sneeuwbeslaan, 20 B-2610 Antwerpen NN 870 792 160 | 1.200 | 10,54 | 0,00 | 31/12/2012 | EUR | 15.588 | 273 |
| Immo Hofveld SA Avenue de l'Astronomie, 19 B-1000 Bruxelles NN 889.535.233 | 1.000 | 100,00 | 0,00 | 31/12/2012 | EUR | 150 | 46 |
| Immo Life Insure nv Minister Liebaertlaan, 10 B-8500 Kortrijk BE 0471.135.433 | 179.999 | 100,00 | 0,00 | 31/12/2012 | EUR | -22.646 | -209 |
| Immovivegnis sa Rue des Croisiers, 24 B 4000 Liège BE 0463.660.394 | 10.500 | 100,00 | 0,00 | 31/12/2012 | EUR | 192 | 24 |
| Jan Dockx SA Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0458.920.757 | 2.500 | 100,00 | 0,00 | 31/12/2012 | EUR | 127 | -62 |
| Koala SA Langestraat, 366 B-1620 Drogenbos BE 0873.412.150 | 400 | 100,00 | 0,00 | 31/12/2012 | EUR | 3.499 | 9 |
| Legibel Groupement d'intérêt économique - Rue Royale, 55 B-1000 Bruxelles NN 446.584.931 | 44 | 46,21 | 0,00 | 30/05/2013 | EUR | 0 | -18 |

| DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO DE T.V.A.. ou du NUMERO NATIONAL | Droits sociaux détenus | | | Données extraites des derniers comptes annuels disponibles | | | |
|--|------------------------|--------|------------------|--|-----------------|---|--------------|
| | directement | | par les filiales | Comptes annuels arrêtés au | Unité monétaire | Capitaux propres | Résultat net |
| | Nombres | % | % | | | (+ ou -) (en milliers d'unités monétaires) | |
| Les Hauts Prés SA Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0812.149.029 | 1.000 | 100,00 | 0,00 | 31/12/2012 | EUR | 6.770 | -77 |
| Lexar Technics SA Chaussée de Mariemont (MLZ), 113 bte 24AB - 7140 Morlanwelz BE 0455.867.534 | 0 | 0,00 | 45,32 | 31/12/2012 | EUR | 1.910 | 137 |
| Logins nv Generaal De Wittelaan, 17 bus 32 B-2800 Mechelen BE 0458.715.671 | 0 | 0,00 | 34,88 | 31/12/2012 | EUR | 2.517 | 745 |
| Maison de l'Assurance Bruxelles Square de Meeus, 29 B-1000 Bruxelles BE 0403.306.501 | 2.776 | 10,66 | 0,00 | 31/12/2012 | EUR | 2.800 | 91 |
| Network Research Belgium SA Parc Industriel des Hauts-Sarts 2ème avenue, 65 B-4040 Herstal BE 0430.502.430 | 42.530 | 68,39 | 0,00 | 31/12/2012 | EUR | 103.106 | 10.066 |
| L'Ouvrier chez lui SA Rue d'Amérique, 26/1 B-4500 Huy NN 401.465.478 | 15.000 | 63,58 | 0,00 | 31/12/2012 | EUR | 3.235 | 113 |
| Palais des Expositions de Charleroi S.C. Avenue de l'Europe, 21 B-6000 Charleroi NN 401.553.571 | 9.856 | 23,04 | 0,00 | 31/12/2012 | EUR | 2.319 | -133 |
| Pertinea Fund SCA Vilvoordsteenweg, 101a B-1860 Meise BE 0839.182.929 | 1.326.622 | 16,28 | 0,00 | 31/12/2012 | EUR | 1.408 | -711 |
| PMF Infrastructure Fund SCA Vieux Marché aux Grains, 63 B-1000 Bruxelles BE 0841.334.448 | 0 | 0,00 | 37,61 | 31/12/2011 | EUR | 3.144 | 152 |
| Sagitta nv Prins-Bisschopssingel 73 B-3500 Hasselt BE 0812.356.489 | 240 | 100,00 | 0,00 | 31/12/2012 | EUR | 3.331 | 72 |
| Skarabee nv Minister Liebaertlaan, 10 B-8500 Kortrijk BE 0468.210.684 | 0 | 0,00 | 31,25 | 31/12/2012 | EUR | 2.199 | 27 |
| Société Immobilière de Rénovation SA Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0440.691.982 | 0 | 0,00 | 100,00 | 30/06/2012 | EUR | -18.422 | -18.490 |
| Stesud SA Boulevard du Souverain, 47 B-1160 Auderghem BE 0461.401.482 | 0 | 0,00 | 34,88 | 31/12/2012 | EUR | 2.303 | 941 |
| TEB Foncière SA Rue Louvrex, 95 B-4000 Liège BE 0480.029.838 | 145 | 29,41 | 0,00 | 31/12/2012 | EUR | 196 | 18 |
| TEB Participations SA Rue Louvrex, 95 B-4000 Liège BE 0480.029.739 | 60.503 | 29,43 | 0,00 | 31/12/2012 | EUR | 63.460 | 5.151 |
| Theodorus II SA Avenue Joseph Wybran, 40 B-1070 Bruxelles NN 879.436.147 | 600 | 11,11 | 0,00 | 31/12/2012 | EUR | 2.756 | -184 |
| Thier sur la Fontaine SPRL Rue Thier sur la Fontaine, 5 B-4000 Liège BE 0891.400.603 | 0 | 0,00 | 100,00 | 30/06/2012 | EUR | -647.516 | -628.993 |
| UP38 SA Rue des Croisiers, 24 B - 4000 Liège BE 0833.845.751 | 0 | 0,00 | 100,00 | 31/12/2012 | EUR | 339 | 36 |
| Vecquim SA Rue des Croisiers, 24 - 4000 Liège NN 459.183.449 | 600 | 100,00 | 0,00 | 31/12/2012 | EUR | 2.258 | 150 |
| Veran Real Estate SA Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0894.106.012 | 100 | 100,00 | 0,00 | 31/12/2012 | EUR | 6.171 | 146 |

| DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO DE T.V.A.. ou du NUMERO NATIONAL | Droits sociaux détenus | | | Données extraites des derniers comptes annuels disponibles | | | |
|--|------------------------|-------|------------------|--|-----------------|---|--------------|
| | directement | | par les filiales | Comptes annuels arrêtés au | Unité monétaire | Capitaux propres | Résultat net |
| | Nombres | % | % | | | (+) ou (-) (en milliers d'unités monétaires) | |
| Vital Building SA Place Saint-Jacques, 11/105 B-4000 Liège NN 875.171.810 | 5.000 | 50,00 | 0,00 | 31/12/2012 | EUR | 4.585 | 59 |
| Westhia SA Rue de l'Ecluse, 21 B-6000 Charleroi NN 472.365.155 | 170.527 | 25,10 | 0,00 | 31/12/2012 | EUR | 12.130 | 2.342 |
| Xperthis SA Rue d'Arlon, 53 B - 1040 Etterbeek BE 0840.582.796 | 0 | 0,00 | 37,61 | 31/12/2012 | EUR | 32.262 | 3.488 |
| Xtenso nv Generaal De Wittelaan 19 BUS 3 B - 2800 Mechelen BE 0419.920.423 | 0 | 0,00 | 37,61 | 31/12/2012 | EUR | 342 | 3.405 |

N°3. Valeur actuelle des placements

| Postes de l'actif | Montants |
|---|-----------------------|
| C. Placements | 18.584.795.877 |
| I. Terrains et constructions | 286.018.723 |
| II. Placements dans des entreprises liées et participations | 696.466.296 |
| - Entreprises liées | 453.850.718 |
| 1. Participations | 453.850.718 |
| - Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation | 242.615.578 |
| 3. Participations | 211.978.328 |
| 4. Bons, obligations et créances | 30.637.250 |
| III. Autres placements financiers | 16.552.864.404 |
| 1. Actions, parts et autres titres à revenu variable | 560.223.123 |
| 2. Obligations et autres titres à revenu fixe | 14.696.859.231 |
| 4. Prêts et crédits hypothécaires | 720.522.079 |
| 5. Autres prêts | 483.062.333 |
| 6. Dépôts auprès des établissements de crédit | 88.632.920 |
| 7. Autres | 3.564.718 |
| IV. Dépôts auprès des entreprises cédantes | 1.049.446.454 |

N°5. Etat du capital

| | Montants | Nombre d'actions |
|--|-----------------|------------------|
| A. Capital social | | |
| 1. Capital souscrit (poste A.I.1. du passif) | | |
| - Au terme de l'exercice précédent : | 1.000.000.000 | xxxxxxxxxxxxxxx |
| - Modification au cours de l'exercice : | | |
| - Au terme de l'exercice | 1.000.000.000 | xxxxxxxxxxxxxxx |
| 2. Représentation du capital | | |
| 2.1. Actions, parts et autres titres à revenu variable | | |
| Actions sans désignation de valeur nominale | 1.000.000.000 | 20.000.000 |
| 2.2. Actions nominatives ou au porteur | | |
| Nominatives | xxxxxxxxxxxxxxx | 20.000.000 |
| G. Structure de l'actionariat de l'entreprise à la date de clôture de ses comptes | | |
| Vitrufin SA | xxxxxxxxxxxxxxx | 20.000.000 |

N°6. Etat des provisions pour autres risques et charges – autres provisions

| Ventilation du poste E.III du passif | Montants |
|--|-------------|
| Provision pour risques et charges Matériel/Programmation | 800.000 |
| Provision pour risques financiers | 134.744.305 |
| Provision pour litiges en cours | 6.435.530 |
| Provision pour réductions de valeur sur créances | 1.700.000 |
| Provision pour risques et charges | 14.363.060 |
| Provision pour autres litiges | 712.703 |

N°7. Etat des provisions techniques et dettes

| Postes du passif concernés | Montants |
|---|-------------|
| a) Ventilation des dettes (ou partie de dettes) dont la valeur résiduelle est supérieure à 5 ans. | |
| B. Passifs subordonnés | 325.000.000 |
| II. Emprunts non convertibles | 325.000.000 |
| Total | 325.000.000 |
| b) Dettes (ou partie de dettes) et provisions techniques (ou partie des provisions techniques) garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise. | |
| D. Provisions techniques relatives aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités 'vie' lorsque le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise | 476.546.899 |
| G. Dettes | 19.347.396 |
| IV. Dettes envers les établissements de crédit | 19.347.396 |
| Total | 495.894.295 |
| c) Dettes fiscales, salariales et sociales. | |
| 1. Impôts (poste G.V.1.a) du passif | |
| b) Dettes fiscales non échues | 395.433.869 |
| 2. Rémunérations et charges sociales (poste B.V.1.b) du passif | |
| b) Autres dettes salariales et sociales | 43.104.111 |

N°8. Etat relatif aux comptes de régularisation du passif

| Ventilation du poste H du passif | Montants |
|---|-----------|
| Produits financiers à reporter (Intérêts perçus d'avance) | 242.225 |
| Charges financières à imputer (REPO) | 3.476 |
| Charges financières à imputer (Emprunt Obligataire) | 3.023.747 |
| Charges financières à imputer (IRS) | 7.750 |

N°10. Informations concernant les comptes techniques

I. Assurances non-vie

| Libellé | Total | Affaires directes | | | |
|---------------------------------|---------------|-------------------|-------------------------|--|-------------------------------|
| | | Total | Accidents et Maladie | Automobile Responsabilité Civile | Automobile Autres branches |
| | | | (Branches 1 et 2) | (Branche 10) | (Branches 3 et 7) |
| 1) Primes brutes | 1.266.008.498 | 1.118.169.810 | 326.756.565 | 231.056.056 | 182.224.091 |
| 2) Primes brutes acquises | 1.254.401.586 | 1.106.468.593 | 325.228.043 | 230.388.101 | 182.844.292 |
| 3) Charges des sinistres brutes | 872.939.081 | 749.315.635 | 240.660.956 | 177.309.120 | 116.952.532 |
| 4) Frais d'exploitation bruts | 196.088.802 | 178.147.489 | 31.286.138 | 39.795.702 | 29.877.694 |
| 5) Solde de réassurance | -44.885.994 | -43.219.683 | -2.510.694 | 12.829.455 | -1.324.440 |
| 6) Commissions (art. 37) | | 15.785.524 | | | |

| Libellé | Affaires directes | | | | |
|---------------------------------|------------------------------------|---|-----------------------------------|------------------------|-----------------------------------|
| | Marine Aviation Transport | Incendie et autres dommages aux biens | Responsabilité civile générale | Crédit et Caution | Pertes pécuniaires diverses |
| | (Branches 4, 5, 6, 7, 11 et 12) | (Branches 8 et 9) | (Branche 13) | (Branches 14 et 15) | (Branche 16) |
| 1) Primes brutes | 352.970 | 188.190.028 | 100.554.752 | 2.718.415 | 16.603.793 |
| 2) Primes brutes acquises | 354.211 | 186.416.614 | 100.299.892 | 2.719.713 | 9.347.868 |
| 3) Charges des sinistres brutes | 355.662 | 102.565.113 | 39.889.326 | 13.088 | 7.860.200 |
| 4) Frais d'exploitation bruts | 80.669 | 36.822.093 | 17.280.690 | 652.119 | 1.650.342 |
| 5) Solde de réassurance | - | -20.340.244 | -29.076.234 | -2.797.526 | 0 |
| 6) Commissions (art. 37) | | | | | |

| Libellé | Affaires directes | | Affaires acceptées |
|---------------------------------|-------------------------|--------------|--------------------|
| | Protection juridique | Assistance | |
| | (Branche 17) | (Branche 18) | |
| 1) Primes brutes | 35.783.662 | 33.929.478 | 147.838.688 |
| 2) Primes brutes acquises | 35.452.629 | 33.417.230 | 147.932.993 |
| 3) Charges des sinistres brutes | 42.048.666 | 21.660.972 | 123.623.446 |
| 4) Frais d'exploitation bruts | 7.933.941 | 12.768.101 | 17.941.313 |
| 5) Solde de réassurance | - | - | -1.666.311 |
| 6) Commissions (art. 37) | | | |

II. Assurances vie

| Libellé | Montants |
|--|---------------|
| A. Affaires directes | |
| 1) Primes brutes : | 1.434.200.969 |
| a) 1. Primes individuelles | 69.663.678 |
| 2. Primes au titre de contrats de groupe | 1.364.537.290 |
| b) 1. Primes périodiques | 959.477.331 |
| 2. Primes uniques | 474.723.638 |
| c) 1. Primes de contrats sans participation aux bénéficiaires | 12.135.474 |
| 2. Primes de contrats avec participation aux bénéficiaires | 1.421.923.085 |
| 3. Primes de contrats lorsque le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise | 142.409 |
| 2) Solde de réassurance | -739.769 |
| 3) Commissions (art. 37) | 764.180 |
| B. Affaires acceptées | |
| Primes brutes : | 15.924.654 |

III. Assurances non-vie et vie, affaires directes

| Libellé | Montants |
|----------------------------------|---------------|
| Primes brutes : | |
| - en Belgique | 2.551.056.175 |
| - dans les autres états de l'U.E | 1.314.604 |

N°11. Etat relatif au personnel employé

| Catégories | 2013 | | |
|---|-----------------------------------|--------------------|--------------------------|
| | Nombre total à la date de clôture | Effectif moyen (*) | Nombre d'heures prestées |
| Personnel sous contrat de travail ou de stage (**) | 1.808 | 1.742,29 | 2.642.861 |
| Personnel intérimaire ou mis à la disposition de l'entreprise | 0 | 2,82 | 4.940 |
| Total | 1.808 | 1.745,11 | 2.647.801 |

| Catégories | 2012 | | |
|---|-----------------------------------|--------------------|--------------------------|
| | Nombre total à la date de clôture | Effectif moyen (*) | Nombre d'heures prestées |
| Personnel sous contrat de travail ou de stage (**) | 1.806 | 1.729,87 | 2.595.921 |
| Personnel intérimaire ou mis à la disposition de l'entreprise | 0 | 4,04 | 7.078 |
| Total | 1.806 | 1.733,91 | 2.602.999 |

(*) L'effectif moyen du personnel est calculé en équivalents temps plein conformément à l'article 12, § 1er de l'arrêté royal du 12 septembre 1983 portant exécution de la loi du 17 juillet 1975 relative à la comptabilité et aux comptes annuels des entreprises.

(**) Le personnel sous contrat de travail ou de stage est composé des travailleurs inscrits au registre du personnel et liés à l'entreprise par un contrat de travail ou un contrat de stage au sens de l'arrêté royal n° 230 du 21 décembre 1983.

N°12. Etat relatif à l'ensemble des frais d'administration et de gestion, ventilé par nature.

| Dénominations | Montants |
|---|--------------------|
| I. Frais de personnel | 181.676.740 |
| 1. a) Rémunérations | 115.063.972 |
| b) Pensions | 0 |
| c) Autres avantages sociaux directs | 29.619.265 |
| 2. Cotisations patronales d'assurance sociales | 36.744.420 |
| 3. Allocations et primes patronales pour assurances extra-légales | 174.640 |
| 4. Autres dépenses de personnel | 1.916.159 |
| 5. Provisions pour pensions et pour charges salariales et sociales | -1.841.716 |
| a) Dotation (+) | 1.087.112 |
| b) Utilisations et reprises (-) | -2.928.828 |
| II. Biens et services divers | 134.476.871 |
| V. Autres charges courantes | 7.838.378 |
| 1. Charges fiscales d'exploitation | 1.493.846 |
| a) Précompte immobilier | 1.351.907 |
| b) Autres | 141.939 |
| 2. Contributions aux organismes publics | 4.255.851 |
| 4. Autres | 2.088.681 |
| VI. Frais d'administration récupérés et autres produits courants (-) | -25.154.467 |
| 1. Frais d'administration récupérés | 25.154.467 |
| b) Autres | 25.154.467 |
| Total | 298.837.522 |

N°13. Autres produits, autres charges

| | Montants |
|--|------------|
| A. Ventilation des autres produits (poste 7. du compte non technique) | |
| Intérêts moratoires sur créances fiscales | 1.789.974 |
| Reprise de réductions de valeur sur contentieux | 8.748.765 |
| Recettes de courtage | 1.854.024 |
| Plus-value sur réalisation d'actifs corporels | 6.654 |
| Autres | 199.369 |
| B. Ventilation des autres charges (poste 8. du compte non technique) | |
| Amortissements | 6.181.310 |
| Réductions de valeurs sur créances | 10.933.649 |
| Moins-values sur réalisations d'actifs | 2.836.669 |
| Utilisation provision pour réductions de valeur sur créances | 1.700.000 |
| Charges relatives aux fonds propres | 6.321.628 |
| Frais financiers | 303.155 |
| Honoraires | 99.382 |
| Provision pour litiges | 19.075 |
| Autres | 7.800.000 |

N°15. Impôts sur le résultat

| | Montants |
|---|---------------|
| A. Détail du poste 15 a) 'Impôts' : | 80.131 |
| 1. Impôts sur le résultat de l'exercice : | 80.131 |
| a) Versements anticipés et précomptes remboursables | 1.797.832 |
| c) Excédent de versements anticipés et/ou de précomptes remboursables portés à l'actif(-) | -1.797.832 |
| d) Suppléments d'impôts estimés (portés au poste G.V.1.a) du passif) | 80.131 |
| B. Principales sources de disparités entre le bénéfice, avant impôts, exprimé dans les comptes et le bénéfice taxable estimé | |
| Provisions et réductions de valeurs imposables (Variation) : | 92.000.000 |
| Plus-values exonérées : | -23.000.000 |
| Remboursements d'impôts : | -16.000.000 |
| Dépenses non admises : | 53.000.000 |
| Déductions de latences fiscales diverses : | -218.000.000 |
| D. Sources de latences fiscales : | |
| 1. Latences actives : | 1.425.000.000 |
| Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs | 550.000.000 |
| Revenus définitivement taxés à reporter | 59.000.000 |
| Provisions techniques taxées | 814.000.000 |
| Divers | 2.000.000 |

N°16. Autres taxes et impôts à charge de tiers

| | 2013 | 2012 |
|---|-------------|-------------|
| A. Taxes : | | |
| 1. Taxes sur les contrats d'assurance à charge de tiers | 216.502.330 | 227.305.535 |
| 2. Autres taxes à charge de l'entreprise | 4.290.218 | 4.700.941 |
| B. Montants retenus à charge de tiers, au titre de : | | |
| 1. Précompte professionnel | 272.977.258 | 268.716.867 |
| 2. Précompte mobilier (sur dividendes) | 4.389.567 | - |

N°17. Droits et engagements hors bilan

| | Montants |
|--|-------------|
| C. Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements | |
| a) de l'entreprise : | 97.180.572 |
| D. Garanties reçues (autres qu'en espèce) : | |
| a) titres et valeurs de réassureurs : | 45.475.657 |
| b) autres : | 931.207.382 |
| H. Autres : | 484.165.403 |
| ENGAGEMENTS D'ACQUISITION | 27.142.710 |
| IRS SWAP - RECEIVE LEG | 20.000.000 |
| CAPS/FLOOR | 271.750.000 |
| ENGAGEMENTS FONDS IMMO | 2.232.055 |
| ENGAGEMENT LIQUIDITY FACILITY | 104.250.000 |
| ENGAGEMENT FONDS INFRA | 11.453.262 |
| RECOURS INCERTAINS A RECUPERER | 1.400.750 |
| ENGAGEMENTS DE PRETS | 37.952.688 |
| TITRES PRETES: COLLATERAL CREDIT SUISSE | 7.983.938 |

N°18. Relations avec les entreprises liées et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

| Postes du bilan concernés | Entreprises liées | | Entreprises avec lien de participation | |
|---|--------------------|--------------------|--|--------------------|
| | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 |
| C. II. Placements dans des entreprises liées et participations | 428.923.226 | 378.238.135 | 180.878.634 | 173.467.138 |
| 1 + 3 Participations | 428.923.226 | 378.238.135 | 150.241.384 | 173.467.138 |
| 2 + 4 Bons, obligations et créances | - | - | 30.637.250 | - |
| - autres | - | - | 30.637.250 | - |
| D. II. Placements dans des entreprises liées et participations | - | - | 2.212 | 3.870 |
| 1 + 3 Participations | - | - | 2.212 | 3.870 |
| E. Créances | 63.066 | 39.408.298 | 594.172 | 8.894 |
| I. Créances nées d'opérations d'assurances directes | 42.570 | 52.861 | - | - |
| III. Autres créances | 20.496 | 39.355.437 | 594.172 | 8.894 |
| B. Passifs subordonnés | 5.000.000 | 5.000.000 | 1.000.000 | 1.000.000 |
| G. Dettes | 28.399.176 | 18.267.343 | 618.893 | 430.233 |
| V. Autres dettes | 28.399.176 | 18.267.343 | 618.893 | 430.233 |

N°19. Relations financières avec :

| | Montants |
|---|----------|
| A. les administrateurs et gérants : | |
| 1. Créances sur les personnes précitées | 368.571 |
| 4. Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, - aux administrateurs et gérants | 183.984 |

N°19bis. Relations financières avec :

| Le commissaire et les personnes avec lesquelles il est lié | Montants |
|--|----------------|
| 1. Emoluments du commissaire : | 725.200 |
| 2. Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire: | 148.260 |
| - Autres missions d'attestation | 82.260 |
| - Autres missions extérieures à la mission révisoriale | 66.000 |
| 3. Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié: | 205.634 |
| - Autres missions d'attestation | 17.500 |
| - Missions de conseils fiscaux | 55.367 |
| - Autres missions extérieures à la mission révisoriale | 132.767 |

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

En conformité avec l'article 133 du Code des sociétés, l'appréciation "1-1" du rapport des rémunérations et des émoluments audit vs. non-audit du Commissaire et des personnes y liées est effectuée pour l'ensemble du groupe Ethias, dont la société fait partie. En conséquence, le respect du rapport "1-1" est justifié en annexe des comptes annuels consolidés publiés par la société faîtière du groupe, Vitrufin SA, auxquels nous vous référons pour plus de détails.

Les prestations non-audit du Commissaire et les honoraires y relatifs ont fait l'objet d'une approbation par le Comité d'audit statutaire d'Ethias SA.

N°20. Règles d'évaluation :

Les règles d'évaluation telles qu'elles président aux évaluations dans l'inventaire sont énoncées ci-après.

Actif du bilan

Actifs incorporels (rubrique B)

Ils sont portés à l'actif à leur valeur d'acquisition ou de revient, en ce compris les frais accessoires.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire au taux de 20 %.

Placements (rubrique C)

Terrains et constructions (sous-rubrique C.I.)

Ils sont portés à l'actif à leur valeur d'acquisition ou de revient, en ce compris les frais accessoires.

Les terrains ne font pas l'objet d'amortissements.

Les immeubles acquis avant le 1^{er} janvier 2011 sont amortis selon la méthode linéaire aux taux suivants :

- immeubles : 2 %
- aménagements : 10 %

Les immeubles acquis depuis le 1^{er} janvier 2011 sont décomposés selon les catégories suivantes :

- Gros œuvre
- Toiture
- Menuiseries extérieures
- Techniques spéciales
- Parachèvements et finitions

Ces immeubles sont amortis linéairement sur la durée d'utilité attendue de chaque composant, après déduction de leurs valeurs résiduelles, pour autant qu'elles puissent être évaluées de façon fiable.

Placements dans des entreprises liées et participations (sous-rubrique C.II.)

Ces placements font l'objet de réductions de valeur en cas de dépréciation durable. Des réductions de valeur complémentaires ou à caractère exceptionnel peuvent être actées, sur proposition du Comité de Direction.

Autres placements financiers (sous-rubriques C.III.)

Actions, parts et autres titres à revenu variable (C.III.1)

Ces placements font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value durable. L'existence d'une moins-value latente significative au regard de la valeur d'acquisition, déterminée sur base du prix moyen pondéré, sur une période de 12 mois consécutifs précédant la clôture, constitue un critère de dépréciation durable. La moins-value est qualifiée de significative dès lors qu'elle est supérieure à 20 % de la valeur d'acquisition dans un contexte normal de marché; ce critère peut être soumis à l'appréciation du Comité de Direction lorsque les marchés sont plus volatiles.

Des réductions de valeur complémentaires ou à caractère exceptionnel peuvent être actées, sur proposition du Comité de Direction. L'impact de celles-ci, pour autant qu'il représente un montant important, est mentionné dans l'annexe des comptes annuels.

En cas de cession de titres, la valeur comptable utilisée pour calculer la plus- ou moins-value réalisée est déterminée sur base du prix moyen pondéré.

Obligations et autres titres à revenu fixe (C.III.2)

Ces placements sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition.

Toutefois, lorsque leur rendement actuariel calculé à l'achat en tenant compte de leur valeur de remboursement à l'échéance diffère de leur rendement facial, la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement est prise en résultat prorata temporis sur la durée restant à courir des titres comme éléments constitutifs des intérêts produits par ces titres et est portée en majoration ou en réduction de la valeur d'acquisition des titres. La prise en résultats de cette différence est effectuée sur base actualisée, compte tenu du rendement actuariel à l'achat.

Les obligations et autres titres à revenu fixe font l'objet d'une réduction de valeur en cas de moins-value durable. Par ailleurs, pour les obligations structurées, Ethias considère que la moins-value est durable, et appelle dès lors une réduction de valeur, lorsque la valeur de marché (« clean price ») du titre est inférieure à 80 % ou 0,98ⁿ de la valeur nominale de l'obligation, où n est le nombre d'années restant à courir jusqu'à la maturité du titre (ou sa première date de « call »).

Pour les prêts perpétuels, la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur inférieure de marché est à considérer comme une dépréciation durable, de sorte que ces titres sont évalués au plus bas de leur valeur comptable et de leur valeur de marché.

En cas de cession de titres, la valeur comptable utilisée pour calculer la plus- ou moins-value réalisée est déterminée sur base du prix moyen pondéré.

Dans le cadre d'une opération d'arbitrage, la plus- ou moins-value réalisée est maintenue au bilan, et prise en résultats de manière étalée sur la durée de l'investissement de remploi.

Prêts et crédits hypothécaires – Autres prêts (C.III.4 & C.III.5)

Ils font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

Placements relatifs aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités « vie » et dont le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise (rubrique D – branche 23)

Ces placements sont portés au bilan à leur valeur actuelle (valeur de marché).

**Dépôts auprès des établissements de crédit (sous-rubrique C.III.6)
Créances (rubrique E)****Valeurs disponibles (sous-rubrique F.II.)**

Ces postes figurent pour leur valeur nominale ou d'acquisition.

Des réductions de valeurs sont enregistrées pour tenir compte des aléas attachés à leur récupération.

Part des réassureurs dans les provisions techniques (rubrique D. bis)

Ce poste reprend l'engagement des réassureurs. Les montants enregistrés sont obtenus conformément aux différents traités de réassurance applicables.

Autres éléments d'actif (rubrique F)**Actifs corporels (sous-rubrique F.I.)**

Les actifs corporels sont portés à l'actif à leur valeur d'acquisition ou de revient, en ce compris les frais accessoires.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire aux taux suivants :

- installations, machines, équipements électroniques : 33 1/3 %
- matériel roulant : 25 %
- mobilier et matériel de bureau : 10 %

Le mobilier et le matériel de bureau dont la valeur d'acquisition est inférieure à 250 EUR sont amortis la première année.

- matériel médical : 20 %

Passif du bilan**Provisions techniques (rubrique C)**

Ces provisions sont calculées avec prudence, dans le respect des dispositions légales et réglementaires fixées par les différents organismes de contrôle.

La provision pour égalisation et catastrophes est évaluée selon la méthode actuarielle.

Provisions techniques relatives aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités « vie » lorsque le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise (rubrique D - branche 23)

Ces provisions sont estimées sur base de la valeur actuelle des actifs de la rubrique D.

Provisions pour autres risques et charges (rubrique E)

Les provisions à constituer pour couvrir les risques et charges prévisibles sont déterminées avec prudence, sincérité et bonne foi.

Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultat si elles sont devenues sans objet.

Dépôts reçus des réassureurs (rubrique F) et dettes (rubrique G)

Ces postes sont inscrits à leur valeur nominale.

Autres règles particulières**Comptes libellés en devises**

Les éléments monétaires sont valorisés en euros au cours au comptant à la date de clôture de l'exercice.

Les éléments non monétaires sont conservés en euros au cours d'acquisition.

Le solde des écarts négatifs résultant de la conversion des éléments monétaires, autres que les provisions techniques, est pris en charge au compte de résultats ; tandis que le solde des écarts positifs est comptabilisé dans les comptes de régularisation comme produit à reporter.

Produits dérivés

Les produits dérivés utilisés à titre spéculatif respectent le principe de prudence, à savoir que les moins-values latentes font l'objet de réductions de valeur ou de constitutions de provisions pour risques financiers, alors que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Les opérations à terme sur taux d'intérêt de micro couverture ou conclues dans le cadre de la gestion ALM sont évaluées de manière symétrique à l'imputation des charges ou produits des éléments couverts sur la durée de vie de ces éléments. Par opération à terme de taux d'intérêt de couverture affectée, il faut entendre toute opération à terme qui a pour but ou pour effet de compenser ou de réduire le risque portant sur un actif, un passif, un droit, un engagement hors bilan ou un ensemble d'éléments de caractéristiques homogènes au regard de leur sensibilité aux variations de taux d'intérêts.

Enfin, les opérations de couverture ou conclues dans le cadre de la gestion ALM doivent être reconnues comme telles et ce, dès la conclusion de l'opération.

N°22. Déclaration relative aux comptes consolidés :

A. Informations à compléter par toutes les entreprises :

- L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion conformément aux dispositions de l'arrêté royal relatif au comptes consolidés des entreprises d'assurances et de réassurances :
oui/non (*) : Oui

N°23. Informations complémentaires à fournir par l'entreprise sur base du présent arrêté du 17/11/1994

L'entreprise mentionne les informations complémentaires exigées le cas échéant :

| Art 27 bis § 3, dernier alinéa | Montants |
|---|-------------|
| 2. Obligations et autres titres à revenu fixe | -24.906.922 |

| Instruments dérivés utilisés | |
|------------------------------|---|
| Options sur actions | Aucune transaction d'acquisition et aucune transaction de cession anticipée |
| Options sur indices | 2 transactions d'acquisition et 2 transactions de cession anticipée |
| CDS | 1 transaction de cession |

| Résultats comptables | Résultat | Reprise de réductions de valeur | Provision |
|----------------------|----------|---------------------------------|-----------|
| Options sur actions | 169.425 | - | - |
| Swaps | 328.500 | - | - |
| CDS | 18.667 | - | - |
| Caps et Floors | - | 1.325.709 | - |

Informations complémentaires

Un important litige oppose Ethias SA à l'administration fiscale à propos des « assurances pensions » souscrites par diverses entités publiques (provinces, communes, intercommunales et autres organismes publics) afin d'assurer les pensions légales dues à leurs agents statutaires nommés à titre définitif et à leurs ayant droits.

L'administration considère que, vu l'absence d'aléa au sens du code civil (chance de gain ou de perte), ces contrats ne constituent pas des contrats d'assurance vie mais des contrats de placement d'argent et que, par conséquent, les intérêts annuels accordés par Ethias SA aux réserves de ces contrats constituent des revenus mobiliers dans le chef des entités publiques – preneurs d'assurance et doivent dès lors être soumis au précompte mobilier. Sur cette base, un montant de 247,2 millions EUR a été enrôlé

jusqu'à l'exercice 2008, ce montant devant être majoré des intérêts de retard y afférents estimés à 120,2 millions EUR au 31 décembre 2013.

Ethias SA conteste totalement la position de l'administration fiscale et a porté le dossier en justice.

Fin 2009, le tribunal de première instance de Liège a confirmé les enrôlements au précompte mobilier pour les années 2002, 2003 et 2004, par un jugement qui ne répond cependant pas à nombre d'arguments sérieux qui avaient été invoqués par Ethias et qui ne tient pas compte de l'évolution jurisprudentielle, doctrinale et administrative de ces dernières années.

Ethias SA a interjeté appel de ce jugement en novembre 2010 en se faisant assister par d'éminents spécialistes qui ont renforcé ses moyens de défense.

Par ailleurs, entre-temps, une loi interprétative de l'article 97 de la loi sur le contrat d'assurance terrestre promulguée le 19 juillet 2013 est venue mettre fin à une controverse vieille de plus de vingt ans quant à la notion d'assurance vie, en confirmant que la présence d'un aléa au sens du code civil (chance de gain ou de perte) n'est pas nécessaire pour qu'on puisse qualifier un contrat d'assurance vie, ce qui ne peut que renforcer la thèse d'Ethias.

Ethias reste confiante dans l'issue favorable du litige devant la juridiction supérieure. Une créance d'impôts d'un montant identique à la dette a dès lors été comptabilisée à l'actif du bilan pour un montant de 367,5 millions EUR.

Remarque concernant l'annexe 3

La valeur actuelle de certaines obligations perpétuelles (reprises parmi les autres types d'obligations sous la rubrique 8.03.223.2) provient de l'utilisation d'un prix « modèle », au lieu d'un prix marché qui correspond soit à une valorisation reprise sur Bloomberg soit à un prix communiqué par une contrepartie. Ceci concerne uniquement deux titres en date du 31 décembre 2013 (soit 20% du portefeuille total en nominal).

L'approche quantitative ainsi mise en place est compatible avec les recommandations de l'Institute Accounting Standards Board (IASB) dans son rapport : « IASB Expert Advisory Panel – Measuring and disclosing the fair value of financial instruments in markets that are no longer active ».

Cette valorisation se traduit dans les comptes par une amélioration de la valeur actuelle de ces obligations de +11 millions d'euros en date du 31 décembre 2013.

Désengagement de l'activité Vie pour les clients particuliers

Nous vous renvoyons au point 1.1 du rapport de gestion.

10.4 Bilan social

Numéro de la commission paritaire dont dépend l'entreprise : 306

Etat des personnes occupées

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration Dimona ou qui sont inscrits au registre général du personnel.

| 2013 | Total | Hommes | Femmes |
|---|----------------|----------------|----------------|
| Nombre moyen de travailleurs | | | |
| Temps plein | 1.563,29 | 895,48 | 667,81 |
| Temps partiel | 247,59 | 37,91 | 209,68 |
| Total en équivalents temps plein (ETP) | 1.742,29 | 921,80 | 820,49 |
| Nombre d'heures effectivement prestées | | | |
| Temps plein | 2.367.978 | 1.359.551 | 1.008.427 |
| Temps partiel | 274.883 | 41.153 | 233.730 |
| Total | 2.642.861 | 1.400.704 | 1.242.157 |
| Frais de personnel | | | |
| Temps plein | 162.614.936 | 102.494.469 | 60.120.467 |
| Temps partiel | 19.061.804 | 4.031.687 | 15.030.117 |
| Total | 181.676.740 | 106.526.156 | 75.150.584 |
| Montant des avantages accordés en sus du salaire | 549.000 | 321.906 | 227.094 |

| 2012 | Total | Hommes | Femmes |
|---|--------------------|--------------------|-------------------|
| Nombre moyen de travailleurs | 1.729,87 | 925,23 | 804,64 |
| Nombre d'heures effectivement prestées | 2.595.921 | 1.389.960 | 1.205.961 |
| Frais de personnel | 175.769.532 | 104.468.234 | 71.301.299 |
| Montant des avantages accordés en sus du salaire | 461.367 | 274.212 | 187.155 |

| 2013 | Temps plein | Temps partiel | Total (ETP) |
|---------------------------------------|--------------|---------------|-----------------|
| Nombre de travailleurs | 1.571 | 237 | 1.744,10 |
| Par type de contrat de travail | | | |
| Contrat à durée indéterminée | 1.491 | 237 | 1.664,10 |
| Contrat à durée déterminée | 72 | 0 | 72,00 |
| Contrat de remplacement | 8 | 0 | 8,00 |
| Par sexe et niveau d'études | | | |
| Hommes | 896 | 31 | 917,80 |
| de niveau primaire | 0 | 0 | 0,00 |
| de niveau secondaire | 211 | 17 | 222,50 |
| de niveau supérieur non universitaire | 423 | 7 | 428,30 |
| de niveau universitaire | 262 | 7 | 267 |
| Femmes | 675 | 206 | 826,30 |
| de niveau primaire | 2 | 1 | 2,8 |
| de niveau secondaire | 140 | 57 | 181,70 |
| de niveau supérieur non universitaire | 341 | 103 | 418,60 |
| de niveau universitaire | 192 | 45 | 223,20 |
| Par catégorie professionnel | | | |
| Personnel de direction | 21 | 0 | 21,00 |
| Employés | 1550 | 237 | 1723,21 |
| Ouvriers | 0 | 0 | 0,00 |

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

| 2013 | Personnel intérimaire |
|---|-----------------------|
| Nombre moyen de personnes occupées | 7,37 |
| Nombres d'heures effectivement prestées | 12.904 |
| Frais pour l'entreprise | 483.929 |

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

| Entrées | Temps plein | Temps partiel | Total (ETP) |
|--|-------------|---------------|--------------|
| Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration Dimona ou qui sont inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice | 83 | 3 | 85,40 |
| Par type de contrat de travail | | | |
| Contrat à durée indéterminée | 27 | 3 | 29,40 |
| Contrat à durée déterminée | 47 | 3 | 47,00 |
| Contrat de remplacement | 9 | 0 | 9,00 |

| Sorties | Temps plein | Temps partiel | Total (ETP) |
|--|-------------|---------------|--------------|
| Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration Dimona ou qui sont inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice | 72 | 12 | 79,80 |
| Par type de contrat de travail | | | |
| Contrat à durée indéterminée | 38 | 10 | 44,50 |
| Contrat à durée déterminée | 26 | 2 | 27,30 |
| Contrat de remplacement | 8 | 0 | 8,00 |
| Par motif de fin de contrat | | | |
| Pension | 20 | 5 | 23,70 |
| Licenciement | 8 | 1 | 8,50 |
| Autre motif | 44 | 6 | 47,60 |

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

| 2013 | Hommes | Femmes |
|--|-----------|-----------|
| Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur | | |
| Nombre de travailleurs concernés | 743 | 641 |
| Nombres d'heures de formation suivies | 12.056 | 10.985 |
| Coût net pour l'entreprise | 1.476.213 | 1.284.726 |
| dont coût brut directement lié aux formations | 1.487.482 | 1.294.448 |
| dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs | 31.679 | 27.330 |
| dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire) | 42.948 | 37.052 |
| Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur | | |
| Nombre de travailleurs concernés | 103 | 131 |
| Nombres d'heures de formation suivies | 26.804 | 26.643 |
| Coût net pour l'entreprise | 1.618.710 | 1.608.959 |

ethias

HUMANISME
ÉTHIQUE
ENGAGEMENT
PROXIMITÉ